

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

ANNÉE 1896

NIMES

IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
F. CHASTANIER, SUCCESSEUR

12 — RUE PRADIER — 12

1896

TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
<i>M. Gaston Boissier, membre honoraire, promu Grand officier de la Légion d'honneur. — Ses remerciements.</i>	5-10
<i>M. Reinaud, membre résidant, nommé Chevalier de la Légion d'honneur...</i>	5
<i>M. Edmond Falgairolle, membre résidant, nommé procureur de la République à Aubusson, passe dans la classe des membres non résidants, et remplace M. Bose. (Art. 7 du règlement)..</i>	6
<i>Election du président, M. Grotz, et du vice-président, M. Gustave Fabre, pour l'année 1896</i>	6
<i>Rapport de la Commission de publication sur la composition du volume des Mémoires de 1895. — Adoption.</i>	7
<i>Concours de 1895 : Absence de Mémoires. — Prorogation. — Doublement de la somme affectée au prix.....</i>	7-14
<i>Commission des finances : MM. Bondu-rand, Clavel, de Balincourt, Bruneton et Daudet sont adjoints au bureau.....</i>	7
<i>Clôture du registre des présentations pour une place de membre non résidant</i>	8
<i>Décès de Mgr Gilly, membre honoraire.....</i>	9
<i>Décès de Madame Fabre, mère du vice-président</i>	9

	Pages
<i>M. Goudard, membre non résidant, nommé Officier d'Académie.....</i>	9
<i>M. Fernand Desfours-Dorte élu membre non résidant en remplacement de M. Henri Roussellier.....</i>	10
Remerciments du trésorier du Comité du MONUMENT PASTEUR, à Alais, pour la souscription de la Compagnie.....	11
Décès de <i>M. Eugène Bolze, membre honoraire.....</i>	11
Rapport de la Commission des finances. — Adoption.....	12
Proposition de <i>M. Clauzel</i> relative à la séance publique. — Son organisation ; son programme.....	14-31-42-44
<i>M. Maurin</i> : proposition d'inviter <i>M. Gaston Boissier</i> à venir présider l'inauguration des nouveaux Musées d'épigraphie et de numismatique. — Adoption. — Commission nommée : MM. <i>Reinaud, Maruéjol, Carrière</i> et <i>Goudard</i> adjoints au bureau.....	14
Déclaration de vacance du siège de <i>M. Edmond Falgairolle, membre résidant.....</i>	16
Réception de <i>M. Gaston Boissier</i> (15 février 1896).....	22
Les allocutions de MM. <i>Gustave Fabre</i> et <i>Gaston Boissier</i> seront insérées comme pièces liminaires dans les <i>Mémoires de 1896.....</i>	24
Remerciments du secrétaire général du COMITÉ FLORIAN, pour la souscription de la Compagnie.....	25
Rejet de la demande relative à l'envoi sollicité de la Compagnie pour le Concours régional de 1896 à Montpellier.	25
<i>M. le docteur Pierre Delamare</i> élu membre résidant en remplacement de <i>M. Edmond Falgairolle</i> . — Sa réception. — Ses remerciements.....	25-28
Classement du <i>Pont St-Esprit.....</i>	26
<i>La Société du Sud-Est</i> demande l'échange des publications. — Accordé.....	30

	Pages
Report de la séance ordinaire du 11 au 18 avril.....	30
Concours ouverts pour l'année 1896 par l'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.....	33
Décès de <i>Mesdames Ducros et Bruneton</i>	33
Décès du <i>Colonel Meinadier, correspondant</i>	33
Vacance déclarée du siège de <i>M. Félix Boyer, membre résidant</i>	33
<i>M. Carrière</i> fournit la liste des donateurs d'objets antiques à récompenser dans la séance publique de 1896.....	37-45
Rejet de la demande de souscription formulée par l'ACADÉMIE DE SAVOIE pour un monument à <i>Joseph</i> et à <i>Xavier de Maistre</i>	37
Invitation par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE à son 63 ^e Congrès, qui se tiendra, du 3 au 11 juin 1896, à Morlaix et à Brest. — Programme.	38
Don par <i>Mme Charles Liotard</i> , déposé par <i>M. Maurin</i> , d'une collection de volumes rares... ..	39
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (<i>Institut de France</i>) fait don d'une collection de <i>Mémoires</i> et <i>Comptes rendus</i> et demande l'échange des publications. — Adoption avec remerciements.....	40
<i>M. Lugol, membre non résidant</i> , nommé <i>membre du Conseil supérieur de l'Agriculture</i>	40
<i>M. Gustave Fabre, vice-président</i> , délégué à la Commission municipale de 1896 pour le legs Boucher de Crève-cœur de Perthes.....	41
Circulaire ministérielle n ^o 1 relativement à la 21 ^e réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements (1897).....	47
Distribution des <i>Mémoires de 1895</i>	49

	Pages
<i>M. le général Bertrand</i> , élu membre résidant en remplacement de <i>M. Félix Boyer</i> . — Son entrée. — Ses remerciements.....	49-53
Don par <i>M^{me} Martin-Rouvière</i> , pour le Musée, d'une rare pièce en or de Charles IX.....	51
<i>M. Alexandre Nicolai</i> , de Bordeaux, sollicite les publications de l'Académie ayant trait aux marques des potiers romains et gallo-romains pour compléter un ouvrage qu'il va publier et qu'il offrira à l'Académie.— Adoption.	51
Circulaire ministérielle relative au 35 ^e Congrès des Sociétés savantes (1897).	52
Décès de <i>M. le colonel Charles Ferry</i> , frère de <i>M. le curé Camille Ferry</i> , membre résidant.....	65
Commission nommée pour le Congrès archéologique qui se tiendra en 1897 à Nîmes : <i>MM. Bondurand, Maurin, de Balincourt, Reinaud, abbé François Durand, Maruéjol, Carrière</i> et <i>Goudard</i> adjoints au bureau.....	65-67-73
<i>MM. Gustave Fabre</i> et <i>Doze</i> délégués pour représenter l'Académie à la Distribution des prix du Lycée (31 juillet).....	67
Vacances trimestrielles (août à novembre).....	68
<i>M. Georges Fabre</i> , correspondant, nommé Chevalier de la Légion d'honneur.....	70
Décès de <i>M. Dautheville</i> , membre honoraire.....	70
Intronisation de Monseigneur Béguinot, évêque de Nîmes.....	75
2 ^e Circulaire ministérielle relative au 35 ^e Congrès des Sociétés savantes.....	75
<i>M. Gaston Darboux</i> élu membre honoraire. — Ses remerciements.....	77-80
<i>M. Maurin</i> . — Demande de crédit pour reliure et agencement de la biblio-	

	Pages
thèque. — Renvoi à la Commission de comptabilité. — Désignation de cette Commission : MM. <i>Bondurand, Daudet, Maruéjol, abbé Delfour</i>	79-80
2 ^e Circulaire ministérielle relative à la <i>21^e Session des Sociétés des Beaux-arts des départements</i>	81
25 ^e Séance anniversaire de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES.....	82
Visites officielles du 1 ^{er} janvier 1897...	83

ARCHÉOLOGIE

M. CARRIÈRE : <i>Notice sur les dons aux Musées</i>	45
M. DAUDET : <i>Les anciennes archives de Montmajour</i>	73
M. BONDURAND : <i>La Taula del possessori de Nismes (1479)</i>	85

ÉRUDITION

A. ROCAFORT : <i>Paulin de Pella</i>	23-25-31
M. LENTHÉRIC : <i>Les traversées des Alpes</i>	23
M. DE BALINCOURT : <i>Des effets de la peur chez le combattant et des feux d'infanterie exécutables sur les champs de bataille</i> , par M. le commandant Lalubin (rapport).....	33
M. L'ABBÉ GOIFFON : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie en 1895</i> ...	41-43-44
M. CARRIÈRE : <i>Etude sur le mouvement de l'eau à la Fontaine de Nimes</i> , par M. Dumas. (Rapport).....	55
M. MAURIN : <i>La Synergie sociale</i> , par M. Henri Mazel. (Rapport).....	66
M. ROCAFORT : <i>L'éducation populaire des adultes en Angleterre et en France</i>	73-78

	Pages
M. MAZEL : <i>Une visite à Montpellier-le-Vieux</i>	77

GÉOLOGIE

M. CARRIÈRE : <i>Les glissements de terrain de la Grand'Combe et leurs effets</i>	25
---	----

HISTOIRE GÉNÉRALE ET HISTOIRE LOCALE

M. DE BALINCOURT : <i>L'ancienne ville des Arènes (suite)</i>	8
M. L'ABBÉ JULIEN : <i>Saint-François-de-Salles prédicateur (suite)</i>	8-38
M. MAURIN : <i>Etudes sur la Narbonnaise antique. — La culture intellectuelle. — Les Lettres et les Arts</i>	15
M. GUSTAVE FABRE : <i>Jean de Gassion, par M. Ch.-L. Frossard. (Rapport)</i> ...	35
M. BARDON : <i>La Seigneurie de Vézénobres</i>	50
M. BONDURAND : <i>Cohon pendant la Fronde, par M. Charles Robert. (Rapport)</i>	56
M. DE BALINCOURT : <i>Un procès de corporations. — Le Collège royal de chirurgie de Montpellier et les maîtres perruquiers de la ville</i>	71
M. BARDON : <i>La fabrique de vitriol de Saint-Julien-de-Valgagues (1600-1789)</i>	71
M. LE GÉNÉRAL BERTRAND : <i>Les Turcos</i> .	85

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

M. ROCAFORT : <i>La religiosité dans le roman contemporain</i>	10
--	----

	Pages
M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>Un La Fontaine languedocien</i>	10
M. GROTZ : <i>Allocution aux obsèques de M. EUGÈNE BOLZE</i>	16
M. LOUIS MICHEL-JAFFARD : <i>Allocution aux obsèques de M. EUGÈNE BOLZE</i> ..	19
M. GUSTAVE FABRE : <i>Allocution à M. GASTON BOISSIER</i>	23
M. GASTON BOISSIER : <i>Allocution à l'ACADÉMIE DE NIMES</i>	23
M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>Profil d'Evêque</i> ..	29
M. GROTZ : <i>Education et religion</i> ... 38-43-44	
M. L'ABBÉ FERRY : <i>Florian fabuliste</i> ...	38
M. ROCAFORT : <i>Des littératures étrangères et de celles du Midi en particulier</i>	41
M. DUCROS : <i>Quand j'étais improvisateur</i>	43-45
M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>Le JÉSUS de M. Aicard</i>	54
M. GUSTAVE BAYLE : <i>Deux peintres de l'Ecole avignonnaise</i>	68

MÉDECINE

M. MAZEL : <i>Un mémoire pour préservatif de la peste et sa guérison, quand elle arriverait</i>	28
---	----

POÉSIES

M. MAZEL : <i>L'ase couvida em' uno noço</i> , par M. Louis Bard.....	15
M. CHANSROUX : <i>La Beauté</i> (Sonnet)....	15
M. BIGOT : <i>L'Armounio</i>	23
M. ENJALBERT : <i>Le poète Fabié</i> . (Rapport).....	25
M. FÉVRIER : <i>Mai</i> .— <i>Les deux amours</i> 31-43-45	
M. SIMON : <i>Poésies posthumes d'un vieux libéral</i>	41
M. BIGOT : <i>Lou maou marida</i>	41-43-46

	Pages
M. CHANSROUX : <i>Immolation</i> . (Sonnet).	71
M. CHANSROUX : <i>Apparition</i> . (Sonnet)..	72
M. MAZEL : <i>La Crisantème</i> , par M. Louis Bard.....	74
M. GUSTAVE FABRE : <i>Chants d'une âme</i> , poésies de M. Raymond Février. (Rapport).....	83
M. FÉVRIER : <i>Douces choses</i>	84



BULLETIN

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 4 janvier 1896.

Présents : MM. l'abbé Goiffon, *président* ; Bigot, Verdier, Doze, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Mazel, Grotz, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Marquis de Valfons, Benoit-Germain, abbé Julien, Edmond Falgairolle, Reinaud, Allard, Daudet, Rocafort, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 21 décembre 1895 est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes arrivées depuis la dernière réunion.

M. le président annonce que *M. Gaston Boissier*, *membre honoraire*, un des plus anciens membres actuels de la Compagnie, vient d'être élevé à la dignité de *Grand Officier* de la Légion d'honneur, et *M. Reinaud*, *membre résidant*, promu *Chevalier* du même ordre. Il dit que cet honneur, pour lequel il envoie ses félicitations aux dignitaires qui viennent d'en être gratifiés, rejaillit sur la Compagnie qu'il en félicite également.

M. Edmond Falgairolle, membre résidant, substitut du Procureur de la République à Nîmes, a été nommé par un décret récent Procureur de la République à Aubusson. En le complimentant de cet avancement mérité, *M. le président* lui exprime les regrets inspirés à tous ses confrères par son éloignement. *M. Edmond Falgairolle* remercie *M. le président* de ses compliments et l'Académie de son bienveillant accueil. Il dit que la joie de son avancement est tempérée par la tristesse du départ, mais que la séparation ne brisera pas les liens qui l'unissent à la Compagnie. Il sollicite le bénéfice de l'article 4 du règlement, qui le fera passer de la classe des membres résidants dans celle des *membres non résidants*. Il ajoute que les grâces de l'esprit et les qualités du cœur étant également en honneur dans la Compagnie, s'il ne prétend pas à celles-là il revendique celles-ci, et assure ses confrères de son plus constant et affectueux souvenir jusqu'au jour souhaité du revoir.

Conformément à l'article 29 du règlement, l'Académie est appelée, dans sa première séance de janvier, à élire son *président* et son *vice-président* pour l'année qui s'ouvre.

Il est procédé à un premier scrutin pour la nomination du *président*. Vingt-cinq votants y prennent part. Le dépouillement donne

22 voix à *M. Grotz* ;
1 — — *Maurin* ;
1 bulletin blanc ;
1 bulletin nul.

En conséquence, *M. le pasteur Grotz* est proclamé *président* pour l'année 1896.

Le scrutin ouvert pour l'élection du *vice-président* donne 24 voix à *M. le pasteur Gustave Fabre* et un bulletin blanc, soit un total égal de 25 votants, *M. Gustave Fabre* est donc nommé *vice-président* pour la même année.

M. l'abbé Goiffon ayant prié *M. Grotz* de le remplacer au fauteuil de la présidence, celui-ci, avant de s'y asseoir, dit à ses confrères

combien il est flatté, touché du témoignage d'honneur qu'ils viennent de lui accorder. Il demande leur indulgence et la demande sincèrement. Son âge, dit-il, sa santé, le jour des séances, qui se trouve le samedi, par conséquent la veille du dimanche (le dimanche étant le jour de ses principales fatigues), l'empêcheront sans doute de présider toutes les réunions de la Compagnie. Mais il promet de faire de son mieux et de venir toutes les fois qu'il le pourra, assurant que toutes les fois qu'il viendra, ce sera avec le plus grand plaisir. Il remercie en son nom et se fait certainement, croit-il, l'interprète de ses confrères en remerciant *M. l'abbé Goiffon* de l'amabilité et du tact avec lesquels il a présidé l'Académie durant l'année écoulée.

M. le secrétaire, au nom de la *commission de publication* dont il est rapporteur, laquelle commission s'est réunie immédiatement après la dernière séance ordinaire (21 décembre 1895), propose d'insérer aux *Mémoires de 1895*, avec les travaux antérieurement désignés (V. procès-verbal du 23 novembre 1895), les mémoires de :

M. FALGAIROLLE sur *Le Chevalier de Seurre* ;

M. BARRAL sur les *Anomalies du développement osseux* ;

Enfin, *l'Épître à M. Goudard* de M. BENOIT-GERMAIN.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

M. le secrétaire fait connaître que le 31 décembre 1895 est arrivé sans qu'il ait été, dans le délai prescrit, présenté aucun mémoire pour le concours ouvert par l'Académie.

Il demande ensuite la nomination de la *commission des finances*, qui sera réunie dès que *M. le trésorier* aura préparé ses comptes. Sont, pour cet objet, adjoints au bureau : *MM. Bondurand, Clavel, de Balincourt, Bruneton et Daudet*.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. de Balincourt donne connaissance d'une Suite qu'il a ajoutée à *L'Ancienne ville des Arènes*. Son travail donne lieu à un échange d'observations entre MM. Bardon, Maruéjol et lui, sur la propriété des Arènes.

M. l'abbé Julien continue, à son tour, la lecture de son travail sur *Saint-François-de-Sales* prédicateur.

Avant de se séparer, l'Académie clot le registre des présentations pour une place de *membre non résidant*, en conformité de sa décision du 21 décembre dernier. Après avoir constaté que la seule inscription faite est datée de ce même jour 21 décembre, elle fixe l'élection à la prochaine séance. Les vingt-huit jours d'intervalle prescrits par l'article 22 du règlement seront en effet, expirés à cette date.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Séance du 18 janvier 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Verdier, Doze, abbé Ferry, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, Comte de Balincourt, Bardou, Bruneton, abbé Julier, Enjalbert, Reinaud, Daudet, Rocafort, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 4 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques transmises, durant la dernière quinzaine, par les Sociétés correspondantes.

M. le *président* dit : « Depuis la dernière » séance, l'un des nôtres a été retiré de ce » monde (6 janvier 1896). Le 10 février 1894 » Monseigneur Gilly avait été nommé *mem-* » *bre honoraire* de notre Compagnie. Mardi der- » nier, (14 janvier courant), nous l'avons con- » duit au cimetière. Ceux d'entre nous qui ont » été en relations avec lui (je suis de ce » nombre) savent combien il était de rapports » aimables. Je propose à l'Académie d'insérer, » à l'occasion de la perte qu'elle vient de faire, » l'expression de ses regrets au procès-verbal » de la présente séance. » Cette motion est unanimement approuvée.

Un autre deuil vient de frapper l'Académie en la personne de son *vice-président*, dont la mère est décédée ce matin même. De sympathiques condoléances sont envoyées à M. Fabre, à propos de ce deuil cruel.

Après ces tristesses, la Compagnie se réjouit avec M. Goudard, *membre non résidant*, à

qui elle adresse ses félicitations pour l'honneur qu'il vient de recevoir avec sa nomination d'officier d'Académie.

M. le secrétaire transmet les remerciements de M. Gaston Boissier, membre honoraire, pour les compliments qu'il lui a adressés au nom de l'Académie, à suite de son élévation au grade de Grand Officier de la Légion d'honneur.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *membre non résidant* portée au bulletin de convocation. Le dépouillement du scrutin, auquel ont pris part 18 membres, donne l'unanimité des suffrages à M. Fernand Desfours-Dorte, receveur de l'enregistrement à Bagnols-sur-Cèze et auteur de divers ouvrages de poésie, qui est, en conséquence, nommé au siège vacant par le décès de M. Henri Roussellier.

Passant aux lectures annoncées, M. Rocafort a le premier la parole. Il donne connaissance de son travail sur *La religiosité dans le roman contemporain*.

M. l'abbé Delfour lit ensuite une étude fort intéressante sur notre confrère, M. Bigot, à laquelle il a donné le titre de : *Un Lafontaine languedocien*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 1^{er} février 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Jules Salles, Bigot, Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin. Comte de Balincourt, Bardou, Marquis de Valfons, abbé Julien, Enjalbert, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, *membres résidents* ; Edmond Falgairolle, *membre non résident* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé et le dépôt des publications périodiques transmises depuis cette date par les Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, les ouvrages suivants, de MM. :

ED. PIETTE : *Hiatus et lacune. — Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas-d'Azil.*

ABBÉ CHARLES ROBERT : *Anthyme Denis Cohon. — Son rôle pendant la Fronde.*

M. le *secrétaire* communique une lettre datée d'Alais, le 22 janvier 1896, par laquelle le *Trésorier* du Comité du MONUMENT PASTEUR accuse réception et remercie de la souscription de la Compagnie.

M. le *Président* annonce le décès, survenu le mercredi 29 janvier dernier, de M. Eugène Bolze, *membre honoraire*. Il dit que ce confrère fit, pendant plus de vingt-deux années, partie de l'Académie, à laquelle il fournit des travaux importants. Aux obsèques qui ont eu lieu le vendredi matin 31, il a ex-

primé les regrets causés à la Compagnie par cette perte et lu une notice sur le défunt avec des vœux pour la consolation de sa famille.

L'académie décide que cette *allocution* sera insérée à la suite du présent procès-verbal.

M. le secrétaire indique que *M. Louis Michel*, *membre non résidant*, ami personnel, a prononcé aussi quelques paroles d'adieu sur la tombe de *M. Bolze*. Il demande qu'elles soient également insérées au procès-verbal, à la suite de celles de *M. le Président*. Cette proposition est favorablement accueillie.

M. le secrétaire présente le rapport de la commission des finances, qui s'est spécialement réunie, le mercredi 29 du mois dernier, pour l'examen des comptes du *trésorier*. Ces comptes sont établis de la façon suivante :

Exercice 1895 arrêté au 31 décembre.

Recettes	8.533 70
Dépenses	5.906 »
Excédent.....	2.627 70
représenté par :	
Compte Gaidan.....	2.215 65
En caisse.....	412 05
	<u>2.627 70</u>

Détail des Recettes.

Report de 1894.....	1.766 70
37 membres résidants.....	1.110 »
20 • non résidants.....	300 »
40 correspondants.....	400 »
3 diplômes.....	30 »
Ministre Inst. publique (Torcapel) .	500 »
Département.....	600 »
Subvention municipale.....	500 »
Ministre Inst. publique (musée épig.)	3.000 »
Achat 50 médailles argent.....	175 »
Remboursement médailles.....	78 30
Vente de livres.....	30 »
Agios.....	43 70
	<u>8.533 70</u>

tifiques et Archéologiques, à venir présider la prochaine inauguration de nos nouveaux musées d'épigraphie et de numismatique. Cette motion ayant reçu le plus favorable accueil, une commission est nommée pour faire les démarches nécessaires et pour organiser la réception de notre éminent compatriote. Sont adjoints au bureau dans ce but : *MM. Reinaud, Maruéjol, Carrière, membres résidants, et Goudard, membre non résidant.*

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. Maurin donne connaissance d'un chapitre de ses *Etudes sur la Narbonnaise antique*, intitulé : *La culture intellectuelle. — Les Lettres et les Arts.*

M. Mazel lit une fable patoise de *M. Louis Bard, félibre di coupeù*, sous ce titre : *L'Ase couvida em'uno noço.*

M. Clauzel communique un sonnet de *M. Chansroux, correspondant.*

A MES CHERS CONFRÈRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

LA BEAUTÉ !

D'un pas majestueux, belle parmi les fleurs,
Entr'ouvertes sur ton passage,
Tu vas, — un pur reflet d'en haut sur ton visage, —
D'un sourire apaisant nos mortelles douleurs !

Séduit par les lueurs d'un splendide mirage,
Avec joie, essuyant mes pleurs,
Dans le rayonnement des plus vives couleurs,
De tes charmes je suis le vapoureux sillage.

Ton regard a l'éclat d'un astre radieux !
Ta voix est un écho de harpes dans les cieux !
Ta main, d'un seul geste m'entraîne !

Et de ton culte épris, je vais joyeusement
Aux sons de ma lyre clamant :
De mon cœur, assoiffé d'idéal, sois la Reine !

Beaucaire, le 25 janvier 1896.

ANT. CHANSROUX.

M. le Président ayant, conformément aux articles 15 et suivants du règlement, consulté ses confrères sur le remplacement de M. Edmond Falgairolle, devenu *membre non résidant* et laissant vacant par son déplacement un siège de *membre résidant*, l'Académie déclare qu'il y a lieu de procéder à ce remplacement, ouvre le registre des présentations et décide que les candidatures pourront y être inscrites jusqu'au samedi soir 15 février, jour de la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ALLOCUTION

de M. le pasteur GROTZ aux obsèques
de M. EUGÈNE BOLZE.

Messieurs,

Depuis le commencement de l'année, depuis moins d'un mois, l'Académie de Nîmes a perdu deux de ses membres. Monseigneur Gilly a été retiré de ce monde, il y a quelques jours, après une longue et douloureuse maladie; aujourd'hui, nous accompagnons ici M. Eugène Bolze, enlevé presque subitement à l'affection des siens.

Monseigneur Gilly a fait partie de notre Compagnie pendant quelques mois seulement; M. Bolze pendant plus de vingt-deux ans. Il fut élu membre résidant, le 21 juin 1873, à la place de M. le docteur Boileau de Castelnau. En 1893, à l'âge de près de 70 ans, et sa vue s'étant affaiblie, il ne voulut plus, malgré nos vives et affectueuses instances, conserver le titre de membre résidant et devint, le 5 novembre, membre honoraire. Peu après, il quittait

la Cour et, en récompense de ses bons services dans la magistrature, recevait, au mois de juillet 1894, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Pendant les vingt années qu'il a été membre résidant, M. Bolze a régulièrement assisté à nos séances et a pris une part importante aux travaux de notre Compagnie.

En 1875, il rendait compte du livre de M. Fouillée sur *La Liberté et le déterminisme*. Dans une discussion serrée, en un style ferme et clair, de la bonne école, de celle qui dit brièvement et correctement ce qu'il faut dire, il critiquait l'essai de conciliation, de M. Fouillée, exprimait ses doutes sur le résultat définitif postulé par l'auteur et montrait fort sagement que, sur le terrain moral, là où l'on se trouve en face du repentir, du remords, la question de liberté prend une gravité exceptionnelle. Il terminait en disant qu'à l'heure où nous sommes, l'œuvre de M. Fouillée, sa revendication de la liberté était bonne, opportune, car ce qui importe, en face des systèmes qui la nient, systèmes anglais ou allemands, c'est de bien marquer la frontière française de l'esprit.

En 1878, M. Bolze lisait une étude sur le livre de M. Gaston Boissier : *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*. Il relevait ce qu'il y avait de bon dans le Paganisme de cette époque, mais reconnaissait que ce qui lui manquait, c'était l'élan et la foi, c'est-à-dire la vie. Le Paganisme était, en effet, épuisé. Le Christianisme donna alors au monde l'élan et la foi. « La folie de la religion chrétienne, disait notre confrère, la folie de la croix a pu seule faire ce qui était impossible aux sages et aux docteurs du siècle. »

En 1883, M. Bolze fit un compte rendu des observations présentées au Congrès de Versailles par M. le sénateur Meinadier sur le phylloxera, et, la même année, un rapport sur

un recueil de poésies et une étude sur deux tableaux de Roehegrosse : *la Mort de Vitellius* et *Andromaque* ou plutôt *Astyanax*. Il relève dans ces deux grandes toiles certaines exagérations, des parties trop violentes ; mais il reconnaît que le peintre a cherché et trouvé la vérité et la vie ; que l'horrible chez lui n'est pas l'ignoble et il se résume en disant : « Encore quelques étapes dans cette voie et la France comptera un grand peintre de plus. »

Signalons encore un rapport sur le Pessimisme et la Philosophie de Schopenhauer ; un autre travail sur la publication par M. Gaston Boissier des œuvres de M^{me} de Sévigné et du duc de Saint-Simon dans la collection des grands écrivains français.

Vous voyez, Messieurs, — et je n'ai pas tout dit — quelle part considérable M. Bolze a prise aux travaux de l'Académie. Vous voyez aussi la variété des sujets qu'il a abordés et traités. Son esprit curieux savait se porter sur les sujets les plus divers et qu'il parlât d'économie rurale, d'art, de littérature ou de philosophie, c'était toujours avec une réelle compétence et un vif attrait. Mais il nous semble que ce sont les questions philosophiques qui l'intéressaient, qui le captivaient particulièrement. Elles répondaient à ce qu'il y avait de sérieux dans son caractère, d'observation exacte et de ferme jugement dans son esprit. Il n'a pas craint d'aborder les problèmes que la sagesse humaine se pose sans cesse, depuis des siècles, dont elle cherche sans cesse la solution. Liberté, déterminisme, pessimisme, la philosophie donne à ces redoutables questions où sont en jeu les plus graves intérêts de l'humanité, des réponses bien diverses, jamais décisives et définitives ; mais c'est l'honneur de l'esprit humain de les poser, de les soulever, de chercher à les serrer, à les étreindre de plus en plus. « Depuis que l'homme pense, disait avec raison notre cher confrère, il agite ces problèmes. »

Mais ce que la spéculation ne peut ni obtenir ni donner, la foi l'obtient et le donne largement. La religion va droit à la solution pratique. Sans hésiter, elle proclame le devoir, la responsabilité et, partant, la liberté. Elle sait bien quelle est la part du milieu, du tempérament, des circonstances ; mais malgré tout, elle trace d'une main sûre, et pour tous, la voie à suivre. Elle sait bien aussi qu'il y a ici-bas des souffrances sans nombre, misères physiques et misères morales ; mais elle ne prononce pas contre ce monde une condamnation absolue ; elle ne le maudit pas ; elle croit au mieux, au progrès, au triomphe de la justice et de la charité. « La charité espère tout. » Elle sait enfin quel est le rôle de la douleur et où se trouvent forces, consolations et relèvement.

Notre cher confrère que préoccupaient les grands problèmes — ceux de la vie et de la mort — en a maintenant la solution.

Au nom de l'Académie de Nîmes, j'exprime ici les regrets de tous ses confrères. Nous avons perdu en M. Bolze un esprit très cultivé, largement ouvert aux idées de son temps et de son pays, très libéral, très respectueux des convictions d'autrui.

Je ne saurais oublier, permettez-moi ce souvenir personnel, que c'est pendant sa présidence que j'ai été nommé membre résidant ; je ne saurais oublier non plus avec quelle bonne grâce il m'a souhaité la bienvenue.

Il laisse des regrets parmi nous. Que dire de ceux qu'il laisse aux siens ? Dieu veuille être près de ceux qui aujourd'hui sont dans le deuil ! Qu'il soutienne l'épouse affligée. ! Qu'il console ceux qui pleurent un père aimé et vénéré !

ALLOCUTION

de M. LOUIS MICHEL-JAFFARD aux obsèques
de M. EUGÈNE BOLZE.

Messieurs,

Le puissant esprit qui vient de nous quitter ne renfermait rien de banal ni de vulgaire.

Pareil à ces métaux dont quelque alliage de qualité supérieure accroît prodigieusement la sonorité, il devait à une conception philosophique très personnelle du monde et de l'existence l'originalité, la profondeur et la force qu'on admirait en lui. Ceux auxquels il fut donné de vivre dans son intimité savent bien ce que sa modestie cachait de connaissances acquises, d'études patientes, de lectures heureuses, conduites avec autant de goût que de discernement, fécondées par la réflexion, fondues en un tout harmonieux et solide.

Qu'il soit permis à quelqu'un qu'il honorait de son amitié et qui lui avait voué un culte fervent, de louer brièvement ici les qualités maîtresses de sa remarquable intelligence et de sa grande âme.

Sous une apparente froideur qui procédait bien plus de la réserve et de la timidité que de l'indifférence, on découvrait bientôt en l'approchant la flamme sacrée éclairant les intimes replis, projetant sa chaleur intense vers le bien et ses lumineux rayons vers le beau. L'ironie fine et légère qui voilait souvent sa pensée n'était qu'un artifice innocent à l'aide duquel il s'ingéniait à dérober au dehors l'éclat de ce merveilleux flambeau.

Quelle n'eût pas été sa destinée s'il eût dirigé sa vie vers de lointains horizons ! Mais il ne connut jamais ni l'ambition ni les entraînements de la lutte. Il sut borner ses désirs, et, satisfait de son sort, mena la vie du sage ; conscient sans doute de sa valeur inutilisée, mais goûtant je ne sais quel plaisir raffiné à la sentir se perdre ou se dissoudre, et mettant autant d'art à la dissimuler que d'autres à en tirer profit.

Quelles vues larges et justes il ouvrait cependant autour de lui ! Quel sens exquis des difficultés ! Quel tact et quelle pénétration ! Son coup d'œil perçant et clair embrassait l'ensemble des choses, tandis que sa raison les jugeait souverainement. A cette maîtrise qui

dominait si haut le cours des évènements et l'ensemble des contingences, et qui lui procurait le moyen ou lui fournissait l'occasion d'en tirer les plus sûrs enseignements ainsi parfois que les conséquences les plus vraies et aussi les plus inattendues, dans leur forme spirituellement paradoxale, il joignait un équilibre parfait, un détachement transcendant que seuls les gens superficiels auraient pu taxer de scepticisme; mais il y associait encore une indulgente et virile bonté d'autant plus précieuse que les manifestations en restaient plus discrètes et plus contenues; en sorte qu'on était à la fois, et comme par surprise, pénétré de clarté et délicieusement réchauffé par l'enveloppement d'un incomparable foyer.

Tel cet ami très cher et vénéré vit dans notre mémoire; et le souvenir des charmants entretiens d'autrefois y est demeuré si présent que j'ose à peine verser sur sa tombe le tribut de larmes et de regrets, auquel n'a pu pourtant se soustraire ma reconnaissante affection, de crainte que sa délicatesse ne vienne à s'en effaroucher.

Qu'il me pardonne d'avoir dit publiquement de lui, après sa mort, ce qu'il n'aurait jamais souffert qu'on se permit même d'en penser de son vivant.

Séance du 15 février 1896.

En exécution des dispositions prises par la Commission spécialement nommée dans la séance du 1^{er} février courant pour organiser la réception de M. GASTON BOISSIER, *membre honoraire*, L'ACADÉMIE DE NIMES s'est réunie, à 5 heures du soir, à la Mairie, dans la salle du Conseil municipal.

Étaient présents : MM. Gustave Fabre, *Vice-président* ; Clauzel *secrétaire perpétuel* ; Bardon, *secrétaire-adjoint* ; Verdier *trésorier* ; Maurin, *bibliothécaire archiviste* ; Reinaud, *maire de Nimes et membre résidant* ; Jules Salles, Bigot, Lenthéric, Doze, abbé Ferry, Robert, Bondurand, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Comte de Balincourt, Ducros, Benoit-Germain, de Curières de Castelneau, Bruneton, abbé Julien, Enjalbert, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, *membres résidants* ; Goudard et d'Albiouse, *membres non résidants* ; abbé Magnen, *membre honoraire* ; de Masquard et de Nesmes-Desmarets, *correspondants*.

M. le Préfet, *Président d'honneur*, et M. Grotz, *Président d'année*, absents, se sont fait excuser.

Un auditoire d'élite, dans lequel se trouvaient, au premier rang, les parents de M. Gaston Boissier, avait répondu avec empressement à l'invitation de la Compagnie. Des dames avaient été également conviées et admises, dans la partie ordinairement réservée au public, à profiter de cette fête de l'intelligence.

M. le Président Fabre ouvre la séance en souhaitant en excellents termes la bienvenu à *M. Gaston Boissier*.

Lorsque, les applaudissements ayant cessé, *M. Gaston Boissier* se lève pour prendre la parole, tous les membres de l'Académie et les invités, saisis à la fois de sympathie et de respect pour l'éminent *Secrétaire perpétuel de l'Académie Française*, que l'heureuse circonstance de l'inauguration, à laquelle il vient présider, des nouveaux musées d'épigraphie et de numismatique, ramène, après de longues années, dans sa ville natale, redoublent d'attention et de recueillement.

Son allocution, pleine de grâce, de finesse, de charme et de conseils expérimentés, a été saluée par des applaudissements prolongés et unanimes.

M. Rocafort a donné ensuite lecture d'un fragment de son étude sur *Paulin de Pella*.

M. Lenthéric a communiqué l'introduction de son ouvrage en préparation sur *Les traversées des Alpes*.

Enfin, selon la joyeuse coutume de la Compagnie, *M. Bigot* a terminé le programme avec une de ses spirituelles poésies patoises : *L'Armounio*.

Ces diverses lectures ont fort intéressé l'auditoire, qui en a vivement manifesté sa satisfaction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 29 février 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Bigot, Lenthéric, Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Bardou, Benoît-Germain, Bruneton, abbé Julien, Enjalbert, Reinaud, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, Carrière, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} février est lu et adopté.

M. le secrétaire dit qu'il n'a pas rédigé le procès verbal de la séance du 15, dans l'incertitude des intentions de la Compagnie relativement à la publication qu'il demande des allocutions qui y ont été prononcées et des lectures faites. Après un échange de propositions et d'observations entre divers membres, il est décidé que les allocutions de M. le président Fabre et de M. Gaston Boissier seront insérées comme pièces liminaires, en tête du volume des *Mémoires de 1896*, au même titre que les travaux produits annuellement dans la séance publique.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications périodiques arrivées d'envoi des Sociétés correspondantes depuis le 1^{er} février courant.

L'Académie a reçu, en outre, dans cette période, les hommages suivants :

GALIEN MINGAUD : *Application de l'entomologie à la médecine légale.*

Rapport sur les travaux de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes en 1895.

JULIEN LARNAC : M. Henri Roussellier.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, etc.—

« portants travaux. Il a publié, da
« nal populaire que je connais bie
« ticles contenant des conseils d'hy
« ont été fort goûtés et appréciés. Il tro
« au milieu de nous, avec l'absolu respec
« convictions, des relations cordiales. »

M. le Dr Delamare répond en quelques mots qu'il a senti tout l'honneur que l'*Académie de Nîmes* lui a fait en l'admettant parmi ses membres. Il remercie *M. le président* de son affectueuse courtoisie et ses nouveaux confrères de leur indulgente bienveillance.

M. Clauzel présente les excuses de *M. l'abbé Delfour*, inscrit pour une lecture sur *Les jeunes*, et qu'une indisposition met dans l'impossibilité d'assister à la séance, comme elle l'a empêché de terminer le travail annoncé. *M. le secrétaire* a reçu de lui, en remplacement de l'étude inachevée, un manuscrit, terminé, qui, sous le titre de *Profil d'évêque*, s'occupe de Mgr Gilly. Il en donne lecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 28 mars 1896.

Présents : MM. Gustave Fabre, *vice-président*, remplaçant M. le Président Grotz, absent ; Bigot, Verdier, Bondurand, Clavel, Mazel, Comte de Balincourt, Reinaud, Daudet, Rocafort, Maruéjol, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 14 mars est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications périodiques adressées durant la quinzaine écoulée par les Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, de M. EUGÈNE DE MASQUARD :

1° *Toast présenté au banquet du 24 février 1896 au nom des républicains progressistes de St-Césaire-lès-Nîmes par l'un d'eux.*

2° *Projet de vœu soumis à la 10^e section de la Société des Agriculteurs de France (Session de 1896).*

La Société du Sud-Est ayant adressé les publications de sa première année (1894) et annoncé l'envoi de la suite avec demande d'échange, sa proposition est favorablement accueillie.

Sur l'observation de M. le secrétaire, la prochaine séance, qui tomberait en plein durant les vacances de Pâques, est reportée du samedi 11 au samedi suivant 18 avril, sans changement dans la fixation et l'ordre des réunions ultérieures.

Passant aux lectures à l'ordre du jour, l'Académie entend celle qui est faite par M. le secrétaire de diverses poésies qui lui ont été adressées par M. le pasteur Février. Sauf dé-

cision définitive à prendre ultérieurement sera élaboré le programme de la séance publique, les deux pièces intitulées *Mai* et *Les deux amours* paraissent être choisies pour y figurer.

M. Rocafort donne communication en suite de son étude sur *Paulin de Pella*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 18 avril 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Bigot, Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Benoît-Germain, abbé Julien, Enjalbert, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 28 mars est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques transmises depuis la dernière réunion par les Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, les ouvrages suivants à titre d'hommage :

Chants d'une âme (poésies), par M. RAYMOND FÉVRIER, *correspondant*.

Frère et sœur (poésies), par LOUIS et ELISE MOURIÈS.

Le Félibrige, idylle dramatique (1 acte en vers), par M. ANTOINE CHANSROUX, *correspondant*.

Notes zoologiques (2^e fascicule de 1896), par M. GALIEN MINGAUD.

Congrès archéologique de France (LX^e session ; 1893), par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire (15 mars 1896) de l'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON relative aux *Concours* ouverts par elle pour l'année 1896.

M. le président annonce les décès de Mesdames Ducros et Bruneton. Il associe ses regrets et ceux de la Compagnie aux regrets des deux confrères que ces morts plongent dans le deuil.

Il fait part ensuite de la mort du *Colonel Meinadier*, récemment décédé à Versailles et qui fut membre *correspondant* de la Compagnie depuis le 23 février 1884.

Né en 1812 ; entré à l'École Polytechnique en 1829 ; sorti sous-lieutenant d'artillerie en 1831 ; fit les campagnes de Crimée et d'Italie. Colonel en 1868 ; prit sa retraite en 1870.

Sénateur du Gard en 1876 : Rapporteur de la loi sur l'avancement dans l'armée.

Réélu en 1885, ne se représente pas en 1894.

Membre du Conseil général du Gard ; en a été Président.

Consultée, conformément à l'article 15 du règlement, l'Académie déclare la vacance du siège de M. *Félix Boyer*, qui, étant *membre résidant*, a abandonné la ville de Nîmes, et encouru, outre l'application de l'article 4, celle de l'article 7 de ce règlement. Elle fixe le délai des propositions de candidatures (art. 17) et ordonne que les inscriptions devront avoir lieu dans ce but, du samedi 25 avril courant au samedi 9 mai prochain inclusivement.

M. *l'abbé Ferry*, retenu par les devoirs de son ministère, se fait excuser par M. le secrétaire de ne pouvoir se rendre à la séance. Il prie de remettre à une réunion ultérieure sa lecture annoncée sur *Florian*.

M. *de Balincourt*, inscrit à la suite sur le bulletin de convocation, a la parole pour la lecture d'un compte-rendu sur une étude militaire de M. le Commandant Lalubin, extraite du Bulletin de la Société académique de Brest et intitulée : *Des effets de la peur chez le combattant et des feux d'infanterie exécutables sur les champs de bataille*.

Le commandant discute successivement les théories suivantes qu'il pose en principes :

1° Sur le champ de bataille, l'homme est dominé par le sentiment de la conservation ; il a peur. Malgré la marche progressive des engins de destruction, il est prouvé que les guerres sont de moins en moins meurtrières. Cela tient à ce que, l'impression morale devenant de plus en plus forte et la grande portée des armes élargissant le terrain d'action, on redoute de plus en plus le danger et on peut s'y soustraire plus aisément. A l'avenir « on sera moins tué parce que l'on fuira davantage ».

2° Les phénomènes du champ de bataille sont amenés par des causes morales qui prennent leur source dans la peur. — Le soldat sous cette impression vise et tire mal. Les résultats du tir de 80 % à la cible tombent à 2 ou 3 pour 1,000 à la guerre. On en est arrivé à chercher à tirer le plus possible puisque l'on ne peut tirer mieux. Dans les combats de cavalerie, le choc n'est jamais réel, c'est la valeur tactique de l'attaque qui donne la victoire. Contre l'infanterie, elle ne peut obtenir de succès que lorsque celle-ci est rompue et démoralisée. De deux lignes d'infanterie qui s'attaquent c'est la plus hardie qui fait reculer l'autre. C'est la peur qui fait les trouées plus que les baïonnettes. Les formations tactiques sont basées sur l'analyse du sentiment humain de la peur. La meilleure est de ne pas soustraire l'homme au regard de son chef immédiat. Les grandes colonnes d'attaque engendrent le désordre et favorisent la fuite ou les paniques. Enfin les mouvements tournants, l'emploi des réserves, les attaques subites sont autant d'effets basés sur l'impression morale.

3° En général, les feux à commandement sont inexécutables en première ligne. — Les hommes manquant de sang-froid, ils dégénèrent en feux à volonté. Quand on combattait sur trois rangs, le troisième blessait les hommes du premier. Ils ont été peu employés dans les guerres récentes. S'ils réussissent, c'est dans les guerres coloniales en face d'un adversaire tellement inférieur qu'il ne cause aucune crainte.

4° Les feux à volonté sur deux rangs sont meilleurs, mais encore médiocres, l'homme du 2^e rang gêné, visant mal, et étant impressionné en voyant tomber ses voisins. A Plewna, le feu des Turcs devint moins meurtrier à mesure que les Russes s'approchèrent de la redoute, parce que l'émotion des défenseurs augmentait d'autant. Les feux de tirailleurs sont le seul tir de guerre. L'homme peut s'embusquer, tirer obliquement, et voit moins les pertes dans son entourage. Aussi d'après la nouvelle tactique, ce sont les tirailleurs qui fournissent la véritable ligne de combat. Les réserves n'entrent en ligne qu'au moment décisif de l'attaque ou quand le terrain leur fournit des abris propres à des feux d'ensemble.

5° L'auteur entre ensuite dans des considérations techniques sur l'instruction du tir, trop spéciales pour figurer dans ce compte rendu. Dans cette étude, il a appuyé ses théories sur de nombreux exemples choisis dans les guerres anciennes et modernes et sur l'opinion d'écrivains ou de généraux célèbres ; il convient néanmoins de faire des réserves sur leur compte. On peut dire aussi que, bien que les phénomènes de la peur dont il parle soient connus et admis par les gens du métier, ils laissent le public, qui les ignore, sous une impression peu favorable pour une armée dont il ne connaît que la bravoure et le dévouement.

M. *Gustave Fabre* achève la séance en faisant la communication suivante :

« M. Ch.-L. Frossard, l'un de nos correspondants, ne nous oublie jamais dans l'envoi de ses opuscules, et c'est pour nous par conséquent un devoir de ne pas l'oublier à notre tour dans l'étude des publications soumises à notre examen. J'ajoute que c'est un devoir facile quand il s'agit de travaux attachants, approfondis et consciencieux comme ceux de notre confrère. J'en veux pour seule preuve l'étude qu'il nous offre sur un soldat du XVII^e siècle, compagnon d'armes du prince de Condé, le

maréchal de France Jean de Gassion. Avec des documents nouveaux, M. Frossard complète les ouvrages déjà parus sur ce héros trop oublié. Tour à tour il attire notre attention sur sa famille originaire du Béarn, sur son éducation protestante, sur son apprentissage de la guerre, sur ses glorieuses campagnes et sur sa mort au champ d'honneur en 1647; puis, jetant d'après tous ces faits un regard sur son caractère, il nous le montre généreux, vaillant, juste, austère et puisant le secret de ces qualités dans une piété profonde. M. Frossard émet le vœu qu'une statue rappelle aux Béarnais la vigoureuse image de leur compatriote. En attendant de voir satisfait ce désir assurément très légitime, mais dont la réalisation peut paraître encore éloignée, vu le nombre considérable des candidats au piédestal, remercions l'auteur d'avoir déjà lui-même élevé par cette intéressante brochure un monument digne d'estime en l'honneur de celui auquel le grand Condé, dans sa glorieuse modestie, attribuait le gain de la bataille de Rocroy. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 25 avril 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Verdier, Doze, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bardon, abbé Julien, Enjalbert, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 18 avril est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques transmises dans la semaine par les Sociétés correspondantes.

M. le président dépose sur le bureau un travail manuscrit de *M. Louis Dumas*, ingénieur. C'est une *Etude sur le mouvement de l'eau à la Fontaine de Nîmes, en 1893, 1894 et 1895*. *M. Carrière* est prié d'en rendre compte.

M. Carrière fournit la liste des donateurs d'objets antiques auxquels une médaille de souvenir serait offerte dans la prochaine séance publique. Ses propositions sont acceptées.

Conformément à une longue tradition, l'Académie déclare ne pouvoir, en raison de l'état de ses finances, répondre favorablement à une demande de souscription que lui a adressée, le 31 mars dernier, l'*Académie de Savoie*, pour l'érection, à Chambéry, d'un monument à Joseph et à Xavier de Maistre. Elle assure la Société correspondante de tous ses regrets pour l'abstention forcée à laquelle son budget la condamne en exprimant des vœux sincères

pour la réussite de cette œuvre patriotique en faveur de laquelle, à défaut de concours collectif, elle sollicite des souscriptions individuelles.

M. le secrétaire donne connaissance d'une circulaire du 18 avril courant par laquelle la Société française d'archéologie invite aux réunions du Congrès qu'elle tiendra, à Morlaix et à Brest (Finistère), du 3 au 11 juin prochain, et dont elle envoie le programme, avec prière de prendre part aux travaux de cette session qui sera sa 63^e.

Avant de passer aux lectures annoncées, M. le secrétaire communique une lettre de M. l'abbé Goiffon, qui prie l'Académie d'excuser son absence motivée par une indisposition et de renvoyer à une date ultérieure son *Compte rendu des travaux de l'année 1895* destiné à la prochaine séance publique.

M. le président Grotz donne connaissance du *Discours* qu'il a préparé pour l'ouverture de la future réunion annuelle sous ce titre et sur ce sujet : *Education et Religion*. Cette étude obtient les plus chaleureux suffrages de la Compagnie.

M. l'abbé Ferry lit ensuite son très intéressant travail sur *Florian, fabuliste*.

Enfin, M. l'abbé Julien, continuant son étude sur *Saint-François de Sales*, le fait apprécier comme *prédicateur*.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite, vu l'heure tardive, en est renvoyée à l'une des prochaines réunions, et la séance levée.

Séance du 9 mai 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Bigot, Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Maurin, Bardon, Benoît-Germain, abbé Julien, Reinaud, Allard, Daudet, Rocafort, Carrière, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 25 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière réunion.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, les ouvrages suivants :

Li Pichot mias (poésies patoises), par M. EMILE BRUNET.

Un type gallo-romain, Paulin de Pella, par M. JACQUES ROCAFORT.

M. Maurin dépose sur le bureau une collection de volumes rares qui est offerte par M^{me} Charles Liotard, veuve du très regretté *secrétaire perpétuel*. La Compagnie le prie d'exprimer à la donatrice ses plus vifs remerciements.

Cet hommage comprend les collections et ouvrages suivants :

Collection complète des MÉMOIRES ET ANCIENS PROCÈS-VERBAUX de l'Académie.

Collection complète de la REVUE NEMAUSA. PROCOPII CÆSARIENSIS Arcana historia.

Mélanges d'histoire et de littérature, par M. DE VIGNEUL-MARVILLE.

Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes (4 volumes), par M. BARBIER.

Journal et mémoires de CHARLES COLLÉ.

La science du langage, par MAX MULLER.
Histoire Florentine de POGGI.

Traité sur la peinture, par BERNARD DU
PUY DU GREZ, avocat en Parlement.

*Réflexions critiques sur la Poésie et la
Peinture*, par L'ABBÉ DU BOS.

JO. BARCLAY *Argenis*.

M. le secrétaire communique une lettre du
21 avril dernier, par laquelle M. H. Wallon,
secrétaire perpétuel de L'ACADÉMIE DES INSCRIP-
TIONS ET BELLES-LETTRES (*Institut de France*),
annonce qu'à l'occasion du centenaire de l'Ins-
titut, sa Compagnie l'a chargé d'offrir à l'Aca-
démie de Nîmes un exemplaire des volumes
suivants :

1^o *Mémoires de l'Académie* (T. 14 à 35) ;

2^o *Mémoires des Savants étrangers* :

1^{re} série, du T. 2 au T. 10 ;

2^e série, du T. 3 au T. 6 ;

3^o *Recueil des Notices et Extraits des ma-
nuscripts de la Bibliothèque nationale* (T. 11 à
34, sauf le T. 16, qui est épuisé, et la 1^{re} par-
tie du T. 17) ;

4^o *Comptes rendus des séances*, à partir de
l'année courante.

« Nous comptons qu'en échange, ajoutez la
» lettre, vous voudrez bien nous donner les
» volumes disponibles de vos publications
» passées et inscrire l'Académie des Inscrip-
» tions et Belles-Lettres comme concession-
» naire de vos publications futures. »

La Compagnie charge son secrétaire de
transmettre l'expression de sa satisfaction et
de sa reconnaissance au sujet de ce don et des
offres qui l'accompagnent pour l'avenir,
avec l'assurance de la réciprocité sollicitée et
la promesse d'expédier le plus prochainement
possible les publications disponibles parmi
celles qui sont demandées.

M. le secrétaire fait part de la distinction
récemment accordée à l'un des *membres non
résidants* de la Compagnie, M. Lugol, prési-
dent de l'Union des Associations agricoles

du Sud-Est, vice-président du Syndicat des Viticulteurs de France, qui vient d'être nommé *membre du Conseil supérieur de l'Agriculture*.

En réponse à la demande de M. le Maire de Nîmes, en date du 2 mai courant, *M. le vice-président Fabre* est délégué à la Commission municipale chargée de décerner, en 1896, la prime instituée par le legs Boucher de Crève-cœur de Perthes. Il déclare accepter cette désignation.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. l'abbé Goiffon donne connaissance du *Compte rendu* qu'il doit, aux termes du règlement, présenter des travaux de l'Académie pendant l'année écoulée, durant laquelle il était président. Son mémoire est unanimement approuvé.

M. Simon, après une courte introduction, lit diverses *Poésies posthumes d'un vieux libéral*.

M. Rocafort communique ensuite son travail intitulé : *Des Littératures étrangères et de celles du Midi en particulier*.

Enfin, *M. Bigot* donne lecture de sa dernière fable patoise : *Lou maou marida*, imitation de celle de La Fontaine.

L'Académie l'inscrit au programme de la prochaine séance publique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 23 mai 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Verdier, Bondurand, Clavel, Gustave Fabre, Bardon, abbé Julien, Reinaud, Allard, Daudet, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 9 mai est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le dépôt des publications périodiques transmises, durant la quinzaine écoulée, par les Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, les hommages suivants :

Mémoire sur les marbres des Pyrénées (2^e édition), par M. le pasteur CH.-L. FROSSARD, *correspondant*.

Extrait du Discours prononcé (comme président) à l'Assemblée annuelle de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France (21 avril 1896), par M. le pasteur CH.-L. FROSSARD, *correspondant*.

Brinde manda à la Sesiho regionale emai entre-naciounalo dou 18 d'abriéu 1896, par M. L. DE BERLUC PÉRUSSIS, *correspondant*.

Mon Journal (1843-1864), poésies, par M. ADOLPHE ROUX.

La date du jeudi 4 juin et la salle de la *Galerie des Arts* sont, sur la proposition de M. le *président*, définitivement adoptées pour la séance publique. D'accord avec la *Société des Amis des Arts* dont l'exposition dure et se

prolongera pendant quelque temps encore, c'est à 4 heures de l'après-midi que la réunion aura lieu, tout éclairage de quelque nature qu'il soit étant défendu par les polices d'assurance contractées pour la durée de cette exposition dans le local où elle a lieu.

Le programme, sauf les modifications que pourrait y apporter le bureau dans sa réunion qu'il fixe au jeudi 28 courant, toute latitude lui étant donnée à cet égard par la Compagnie dans l'intérêt même de la réunion, est arrêté de la façon suivante :

1° M. LE PASTEUR GROTZ : *Education et Religion*.

2° M. L'ABBÉ GOIFFON, président en 1895 : *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant ladite année*.

3° Annonce des concours ouverts pour 1896 et 1897.

4° M. LE PASTEUR FÉVRIER : (a) *Mai* ; (b) *Les deux amours*, poésies.

5° M. G. CARRIÈRE : Distribution de médailles aux donateurs d'objets antiques au Musée.

6° M. A. DUCROS : *Quand j'étais improvisateur*, souvenir littéraire.

7° M. A. BIGOT : *Lou maou marida*, fable patoise.

En l'absence de M. Ducros, éloigné des séances par son deuil, M. Clauzel donne lecture de son envoi sous ce titre : *Quand j'étais improvisateur*. Ce fragment de ses *Notes et souvenirs littéraires*, proposé pour la séance publique, est agréé par la Compagnie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance publique du 4 juin 1896.

Étaient présents : MM. Grotz, *président* ; J. Salles, Verdier, Doze, abbé Ferry, Robert, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Bardon, Benoît-Germain, de Castelnau, Enjalbert, Allard, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, *membres résidants* ; Goudard, abbé Nicolas, *membres non résidants* ; Jalabert, Février, *correspondants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

L'Académie est entrée en séance à quatre heures précises, dans la GALERIE DES ARTS, en présence d'une assemblée sympathique, aussi nombreuse que choisie.

Les lectures se sont succédé conformément au programme arrêté et publié.

M. LE PASTEUR GROTZ, *président*, a prononcé le discours d'ouverture, ayant pour titre : *Education et religion*.

M. L'ABBÉ GOIFFON a lu son compte rendu des travaux de l'Académie en 1895, année de sa présidence.

M. LE PRÉSIDENT a rappelé le concours ouvert par la Compagnie pour l'année courante : *Biographie d'un artiste originaire du département du Gard* ; et il a fait l'annonce de celui de l'année prochaine : *Histoire des exploitations houillères dans le Gard*, en insistant sur la valeur du prix offert pour celui-ci, lequel est doublé, c'est-à-dire porté du chiffre ordinaire de 300 fr. à la somme exceptionnelle de 600 fr., en raison de l'importance et de l'intérêt du sujet.

M. LE PASTEUR FÉVRIER a débité ses deux nouvelles poésies : *Mai* et *Les Deux amours*.

M. GABRIEL CARRIÈRE, récemment nommé *Conservateur des Musées d'Archéologie et de Numismatique* en remplacement du regretté M. Estève, a indiqué dans une brève notice les dons qui avaient dernièrement enrichi les collections confiées à ses soins.

M. LE PRÉSIDENT a procédé ensuite à l'appel des personnes auxquelles en raison de ces dons généreux était accordée une médaille de souvenir comme témoignage de la reconnaissance de la ville. M. le Conservateur a remis successivement à chacune de ces personnes la médaille qui lui était destinée. En voici la liste.

1. A. Casimir Goudard	médaille	Vermeil
2. Ferdinand Bouniol	id.	Argent
3. Edouard Bret	id.	id.
4. Alexandre Cabane	id.	id.
5. Stanislas Clément	id.	id.
6. M ^{me} Vve Estève	id.	id.
7. Henri Laune	id.	id.
8. Ludovic Londès	id.	id.
9. M ^{me} Martin-Rouvière	id.	id.
10. Léon Maystre	id.	id.
11. Claude Méry	id.	id.
12. André Nier	id.	id.
13. Félix Rogier	id.	id.
14. Joseph Rogier	id.	id.
15. Antoine Seguin	id.	id.
16. Auguste Corrozier	id.	Bronze
17. Louis Fabre	id.	id.
18. Alexandre Garnier	id.	id.
19. M ^{me} Vve Pocheville	id.	id.

Le tour de M. A. DUCROS étant arrivé pour la lecture de son souvenir littéraire : *Quand j'étais improvisateur*, la parole a été donnée à M. CLAUZEL, qui, prié de le remplacer, s'est exprimé en ces termes, avant de faire connaître la pièce inscrite au programme :

« Un deuil profond et récent empêche M. Ducros d'assister à cette séance. Nous ne

« pouvions vous priver de la pièce qu'il
« est dans l'habitude de vous offrir chaque
« année. En passant par ma bouche, elle per-
« dra tout le piquant que donnent à ses œuvres
« la physionomie et le débit de l'auteur. Vous
« y retrouverez ce que tout le monde trouve
« dans toutes ses productions, ce que personne
« ne peut leur enlever, l'esprit et la finesse que
« met notre confrère dans tout ce qu'il écrit. »

La poésie patoise a fourni, comme d'ordinaire, le dernier élément de la réunion. M. BIGOT ne pouvant assister à la séance, M. Bardon a bien voulu le suppléer. Il a récité avec beaucoup de verve la nouvelle fable imitée par notre confrère de celle de La Fontaine, *Lou maou marida*.

L'assemblée s'est séparée à cinq heures et demie en manifestant sa satisfaction par de chaleureux applaudissements.

Séance du 6 juin 1896.

Présents : MM. Gustave Fabre, *vice-président*, remplaçant M. le président Grotz absent ; Doze, Bondurand, Clavel, Simon, abbé Goiffon, Maurin, Bardon, Benoit-Germain, abbé Julien, Reinaud, Allard, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 23 mai et de la séance publique du 4 juin sont lus et adoptés.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes, arrivées dans la dernière quinzaine.

Il communique la lettre en date de ce jour par laquelle M. THÉODORE PICARD offre à l'Académie un exemplaire de son travail sur la GÉOLOGIE DU GARD. -- *Classification nouvelle des formations sédimentaires*.

Il dépose cet ouvrage sur le bureau et se charge d'en remercier l'auteur au nom de la Compagnie.

Il annonce que le manuscrit de M. L'ABBÉ GOIFFON sur *L'Hôpital de St-Jacques en 1484*, qui avait été égaré momentanément, vient d'être heureusement retrouvé. Il fait décider que ce travail, qui devait figurer dans le volume des *Mémoires de 1895*, n'ayant pu, par suite, y être inséré, sera imprimé dans celui de 1896.

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire n° 1 de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, relati-

vement à la 21^e réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements (1897). Ce document est ainsi conçu :

« Palais-Royal, le 31 mai 1896.

« Monsieur,

« Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, en date du 19 mai, la 21^e session des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira en 1897, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, n^o 14, en même temps que la réunion des Sociétés savantes, c'est-à-dire le **mardi 20 avril 1897**.

« Les mémoires préparés en vue de cette session devront m'être adressés, à la Direction des beaux-arts, rue de Valois, n^o 3 (bureau de l'enseignement et des Manufactures nationales), avant le **1^{er} février 1897, terme de rigueur**, pour être soumis à l'examen du Comité des Sociétés des Beaux-Arts, chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique.

« Le grand nombre des communications m'oblige à rappeler aux auteurs qu'il leur est accordé vingt minutes au plus pour lire ou résumer leurs travaux. **Les mémoires qui, à l'impression, exigeraient plus de vingt pages du format du Compte rendu devraient être l'objet de suppressions qui seraient demandées aux auteurs avant la mise sous presse.**

« Les auteurs sont également prévenus que, désormais, les copies de pièces inédites jointes aux mémoires soumis à l'examen du Comité devront être authentiquées, soit par les directeurs des dépôts d'archives, soit par les notaires, soit par les propriétaires des papiers communiqués.

« Je ne crois pas utile de vous rappeler longuement ce dont l'expérience des sessions précédentes vous a fait juge, à savoir le caractère particulier des études que le Comité des Sociétés des Beaux-Arts apprécie et accueille de préférence. La mise au jour de documents

inédits sur les artistes ou les monuments de nos provinces, tel est le but que doivent se proposer les délégués des Sociétés des départements désireux de prendre part aux sessions annuelles.

« J'invite MM. les Présidents à me faire connaître avant le **1^{er} février 1897** la liste de leurs délégués. Je les prie toutefois d'apporter la plus grande réserve dans le choix des délégués.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Directeur des Beaux-Arts,

H. ROUJON. »

« N. B. Chaque année, les auteurs des mémoires acceptés et insérés dans le Compte rendu de la session demandent à la Direction des Beaux-Arts l'autorisation de faire des tirages à part de leurs travaux. MM. les auteurs sont prévenus qu'ils peuvent traiter, pour les tirages à part, avec l'éditeur du Compte rendu, sans que la Direction des Beaux-Arts ait à intervenir en aucune manière dans ces négociations. Il ne sera donc pas répondu aux lettres des collaborateurs du Comité qui auraient trait à cette question. — Les tirages à part ne sont livrables aux auteurs qu'après l'achèvement et la distribution du Compte rendu de la session. »

Distribution est faite aux membres présents des *Mémoires de 1895* nouvellement arrivés de l'imprimerie.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *membre résidant* indiquée sur le bulletin de convocation (art. 20 du règlement). 17 votants prennent part au scrutin dont le dépouillement donne l'unanimité des suffrages à *M. Bertrand, Général de Division du cadre de réserve, Grand Officier de la Légion d'honneur,*

Officier de l'Instruction publique. En conséquence, M. le président proclame M. le Général Bertrand membre résidant à la place de M. Félix Boyer.

A la suite de ces préliminaires, l'Académie entend la lecture fort intéressante de M. Bar-
don sur *La Seigneurie de Vézénobres*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 20 juin 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Verdier, abbé Ferry, Bondurand, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Enjalbert, Daudet, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, Général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 6 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques adressées, depuis la dernière réunion ordinaire, par les Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, les ouvrages suivants :

GALIEN MINGAUD : *La protection du Castor du Rhône.*

Discours de MM. GRANDIDIER et GUIEYSSE (celui-ci Ministre) au Congrès des Sociétés savantes (11 avril 1896).

HENRI MAZEL : *La Synergie sociale.*

FR. PAULHAN : *Les types intellectuels. — Esprits logiques et esprits faux.*

Madame Martin-Rouvière fait don, par l'entremise de M. le Docteur Elie Mazel, d'une rare pièce en or de Charles IX pour le médaillier municipal. Cette pièce est remise à M. Carrière, conservateur des musées archéologiques.

M. Alexandre Nicolai, secrétaire général de la Société Archéologique de Bordeaux, sollicite, par lettre du 14 de ce mois, les publications de l'Académie ayant trait aux marques de potiers romains et gallo-romains, pour compléter un ouvrage qu'il va prochainement publier et

« dont une partie importante s'occupe de l'épigraphie des marques de ces potiers. » Il promet d'adresser en retour son volume à la Compagnie dès qu'il aura paru. *M. le secrétaire* est autorisé à faire droit à sa demande et à lui envoyer, en conséquence, les volumes des *Mémoires* de 1873-1874, 1875 et 1878, *MM. Maurin* et *Maruéjol* le prient d'aviser en même temps *M. Nicolai* qu'ils sont prêts; s'il le désire, à compléter les renseignements fournis pour ces travaux déjà anciens.

Communication est donnée par *M. le secrétaire* de la circulaire ministérielle suivante :

« Paris, le 15 juin 1896.

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, en dix exemplaires, le programme du 35^e Congrès des Sociétés savantes, dont la séance d'ouverture est dès maintenant fixée au mardi 20 avril 1897. Je vous serai obligé de donner connaissance de ce document aux membres de votre Société.

« Comme vous le remarquerez, les sujets d'études proposés par chacune des cinq sections du Comité des travaux historiques et scientifiques ont été considérablement modifiés. Il est toutefois regrettable que les Sociétés savantes n'aient pas plus complètement répondu aux demandes répétées de mon administration qui les avait engagées à rédiger les questions dont la discussion leur paraîtrait nécessaire. Je désirerais, en effet, m'associant aux intentions du Comité, que les Sociétés prissent une part considérable à la rédaction du programme et je souhaite vivement que notre appel soit entendu à l'avenir.

« Je vous saurais gré également de rappeler à vos collègues que leur participation au Congrès est subordonnée, en ce qui concerne tout au moins les sections d'Histoire et de Philologie, d'Archéologie et des Sciences économiques et

sociales, au dépôt préalable des manuscrits destinés à la séance publique. Il est donc indispensable, et j'appelle sur ce point toute votre attention, que le texte même des mémoires parviennent, avec votre visa, au 1^{er} Bureau de la Direction du Secrétariat et de la Comptabilité **avant le 30 janvier prochain**. Ce délai ne saurait être dépassé sous aucun prétexte, de même qu'il ne sera pas admis d'exception à la règle désormais formelle de la communication des manuscrits.

« Une analyse faisant connaître le plan, les principales lignes et le développement du travail sera suffisante pour les mémoires se rapportant aux sections des Sciences et de Géographie historique et descriptive.

« Mais il demeure bien entendu cependant que tous les auteurs désireux d'obtenir l'insertion partielle ou complète dans l'un des Bulletins du Comité devront remettre au Président de la séance, aussitôt après la lecture, leur manuscrit et, s'il y a lieu, les dessins ou planches annexes.

« Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

*Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,*

RAMBAUD.

Pour copie conforme :

*Le Directeur du Secrétariat
et de la Comptabilité,*

SIGNATURE ILLISIBLE.

Le programme qui accompagne cette circulaire est distribué aux membres présents.

M. le président souhaite la bienvenue à *M. le général Bertrand* élu, dans une précédente réunion, *membre résidant*, et qui prend séance pour la première fois. Il dit que sans lui faire

de discours, il est heureux de le féliciter de son admission dans la Compagnie ; qu'après sa brillante carrière d'activité, sans se reposer encore, il combattra *non ense* peut-être, *sed calamo* ; que l'Académie est fière de compter dans ses rangs un soldat de plus, et que, quoique celui-ci n'ait rien publié, elle sait qu'avec lui elle possède aussi un érudit de plus.

M. le général Bertrand répond qu'il est fort touché de la bienveillance de M. le président et de l'accueil sympathique de ses nouveaux confrères. Il ajoute que, s'il n'a rien écrit, il a beaucoup parlé et fait écrire en style militaire ; que toujours et partout, dans le rapport journalier comme autre part, il s'est efforcé de prêcher le dévouement aux devoirs du soldat et attaché à grandir les vertus de l'armée. Ce sont, continue-t-il, de modestes titres si on les compare aux œuvres qui font l'honneur de l'Académie ; mais quelle que soit son insuffisance, il promet de suivre avec un vif intérêt les travaux de la Compagnie. Il s'efforcera de compenser cette infériorité par son zèle et son dévouement.

A la suite de ces préliminaires on passe aux lectures annoncées.

L'Académie entend d'abord l'étude de M. l'abbé Delfour sur le *Jésus* de M. Aicard.

M. Carrière lui succède et présente le rapport suivant :

« En 1893, à la suite d'un vœu émis par la Société des Sciences naturelles, il fut établi à la fontaine de Nîmes une échelle graduée permettant d'apprécier les différences de débit de la source. M. Estève avait été le promoteur de cette idée. Il confia au garde M. Bertézène la tâche de noter chaque jour sur un carnet spécial les altitudes du niveau de l'eau à la source telles qu'elles étaient indiquées sur l'échelle graduée ainsi que les faits météorologiques principaux : état du ciel, pluie, direction du vent.

« M. Dumas m'a demandé de lui confier les

notes recueillies journellement depuis le mois de juillet 1893, et dont il voulait se servir pour calculer les variations de débit de la source.

« *Etude sur le mouvement de l'eau à la Fontaine de Nîmes*, tel est le titre du manuscrit que M. Dumas a remis à l'Académie de Nîmes, et que vous m'avez confié le soin de résumer.

« L'auteur de ce travail indique au début quelle formule il a appliquée pour calculer le débit par seconde, en se servant du barrage formant déversoir à l'aval du bassin de réserve attenant au bassin même de la source.

$$Q = \mu_0 \ b \ h \ \sqrt{2gh}$$

μ_0 = coefficient de contraction = 0,45.

$b \ h$ = la section de la nappe liquide qui va s'écouler.

$\sqrt{2gh}$ = la vitesse de l'eau tombant d'une hauteur h .

Suit une série de tableaux indiquant pour chaque observation journalière, depuis le 25 juillet 1893 jusqu'au 31 décembre 1895 :

La différence entre le niveau de l'eau et celui du barrage :

L'eau écoulée par 24 heures ;

» » après chaque pluie ;

La pluie tombée en $\frac{m}{m}$.

« En totalisant les indications journalières, M. Dumas a trouvé les débits suivants :

du 1^{er} juil. 1893 au 31 déc. 1893, m. c^{es} 4.985.889;

du 1^{er} janv. 1894 » 1894, m. c^{es} 10.667.673;

» 1895 » 1895, m. c^{es} 24.829.372.

« Evaluant à 20.000 m c. par jour l'eau qui serait nécessaire à la ville de Nîmes, soit par an 7.300.000 m. c., M. Dumas conclut que le débit de la source serait suffisant pour assurer la consommation de la ville, si l'écoulement de la Fontaine était régulier.

« Divers tableaux graphiques accompagnent cette étude et permettent de mieux apprécier à l'œil les variations du niveau des eaux au-dessus et au-dessous de la murette qui a servi de repère et qui est à l'altitude de 51 m. 12.»

« Les observations pluviométriques de l'Ecole normale ont été utilisées par l'auteur, comparativement aux indications fournies par les différents débits de la source pour essayer d'établir la relation existant entre les variations du débit de la source et celles qu'indique le pluviomètre pour le même laps de temps.

« M. Dumas évalue à 60 kilom. carrés la surface du terrain recevant les eaux pluviales qui alimentent la fontaine après s'être infiltrées dans le sol.

« L'auteur ajoute :

« Ici nous sommes en désaccord avec les résultats des belles études faites à ce sujet par M. Torcapel. La surface du vallon de Vaqueirolles ne suffit pas pour expliquer les débits de la fontaine. Il y aurait lieu de faire de nouvelles recherches. »

« M. Dumas émet le vœu que diverses observations soient faites au moyen de pluviomètres enregistreurs, et de fluorescine, dont je lui ai conseillé l'emploi, pour mieux connaître les surfaces qui contribuent à l'alimentation de la source.

« Deux moyens sont proposés par l'auteur pour augmenter le débit et pour le régulariser.

1^o Des plantations d'arbres sur les terrains qui appartiennent au périmètre d'alimentation des eaux de la source.

2^o L'exhaussement du seuil de la muraillette formant barrage au-dessus de la source. La dite muraillette était d'ailleurs, nous dit M. Dumas, plus élevée autrefois à l'époque où 3 moulins fonctionnaient entre la source et le pont de Vierre.

« M. Dumas désirerait que ces études sur la Fontaine fussent poursuivies afin d'arriver à augmenter et à régulariser le débit de l'eau. L'Académie s'associe à ce vœu et attire sur l'importance de ces études l'attention du conseil municipal. »

Enfin, *M. Bonjurand* s'exprime ainsi sur *Cohon pendant la Fronde* :

« M. Charles Robert, de l'Oratoire de Rennes,

a fait hommage à l'Académie d'une alerte brochure sur Antyme Denis Cohon, évêque et comte de Dol, et son rôle pendant la Fronde. Il y a joint un portrait de ce prélat qui nous intéresse particulièrement comme ayant été deux fois évêque de Nîmes, la première, de 1633 à 1644, la seconde, de 1655 à 1670, et comme ayant restauré le catholicisme dans le diocèse de Nîmes, après les guerres religieuses.

« C'est une curieuse physionomie que celle de Cohon, et M. Prosper Falgairolle, en publiant ses *Lettres intimes* conservées aux archives des Hospices de Nîmes, nous avait déjà permis d'en juger de plus près. Parlant d'un de ses neveux, Cohon écrit : « Depuis qu'il est veuf, sa santé se repose et ses forces renaissent, comme si le mariage lui avoit été un poison. » (*Lettres intimes*, p. 14, 1669.) Voilà qui est très moderne. Dans ses lettres à un autre de ses neveux, à Antyme-Denis Cohon, doyen du Folgoët en Bretagne, on trouve, à travers force bourrades, une réelle sollicitude.

« Dieu vous face, lui dit-il, la grâce d'avoir autant d'ardeur pour l'acquisition de la science et de la vertu, que vous en avez pour celle des biens de la fortune. J'avois votre aage et preschois dans les meilleures chaires de Paris, n'ayant qu'un misérable canonicat et la prévosté de Mazange. Mon travail et mon courage ont produit mes accroissemens. Je crains avec raison que vous attendiez tous les vostres des bienfaits et des grâces qui ne vous coustent rien. » (p. 19, 1660). « Votre indignité, que vous ne sçauriez assez mediter et cognoistre, ne vous dispense pas de vous faire prestre pour un bénéfice sacerdotal. » (p. 31, 1663). « Puis qu'estant à Paris, vous vous laissez détruire sans deffenses par des coquins de chanoines que je tiens au filet depuis seize ans entiers, que peut-on espérer de vous ? » (p. 33, 1663). « Dieu vous bénisse et vous conserve dans votre léthargie. Il a voulu que vous fussiez mon supplice et ma croix. Je luy deman-

de des forces par sa grâce pour porter avec patience la pesanteur de ce fardeau. » (p. 40, 1665). « Votre misérable père, qui ne subsiste que du bien qu'il a reçu de moy, m'escrit le traitement barbare et criminel que vous lui donnez, le laissant sans secours.... Je reviens tousiours à sçavoir de vous si votre dessein est de vous marier ou de vous faire prestre. » (p. 43, 1665). « L'on me mande de Paris que vous estes sordidement avare et tousiours espuisé. » (p. 44, 1665). « Doresnavant, lorsque vous escrirez à quelque personne que ce soit, retranchez votre préambule de pédant et de père contemplatif. Il n'appartient qu'au Pape et aux Evêques de désirer les bénédictions, les grâces et la paix de Nostre Seigneur..... Je prends les devants pour vous décrasser et vous donner une nouvelle forme, qui vous convienne dans l'estat auquel Dieu vous destine. » (p. 54, 1669). Le doyen du Folgoët allait devenir le prévôt de la cathédrale de Nîmes. Son oncle lui écrit encore : « Amenez-moi un cuisinier qui me puisse servir ; tous ceux de ce païs (Nîmes) sont ignorants et sots. Depuis deux ou trois ans ils me font perdre patience, et me désolent tout-à-fait. J'escris à du Laurier qu'il m'en choisisse un qui me soit propre, et qui ne soit pas desbauché au jeu, aux femmes ny au vin..... Vous me laissez de votre stile apostolique, puisé dans les romans spirituels dont vous avez farci votre mémoire, croyant que c'est le caractère des dévots raffinez. Si vous n'estes capable d'autre chose, je vous conseille d'aller vivre parmy les ours. » (p. 56, 1669).

« Nous voilà bien loin de la Fronde, mais cet *excursus* n'était pas inutile pour la connaissance du caractère de l'actif et spirituel prélat. Revenons maintenant en arrière avec M. Charles Robert.

« Antyme-Denis Cohon naquit à Craon en Anjou, en 1595, d'un pauvre fabricant ou marchand de chandelles. Son talent et ses succès oratoires l'attirèrent à Paris, « où il eut la

bonne chance de rencontrer la fortune sous la figure du cardinal de Richelieu. « Prêchant un jour, dit Ménard, dans une église de Paris, la foule y étoit si grande que la rue et les environs étoient remplis de carrosses. Le cardinal de Richelieu vint à passer dans ces quartiers, mais il fut impossible à son carrosse d'aller plus avant, et l'on fut obligé de rebrousser chemin. Le cardinal, curieux de connoître ce prédicateur, le manda deux jours après. Cohon lui dit, en l'abordant, qu'il s'estimoit plus heureux que l'Espagne et l'Allemagne, puisque lui, simple particulier, avoit bien pu l'arrêter ; ce que ces deux Etats n'avoient pu faire. Cette saillie plut si fort au cardinal, qu'il lui donna son amitié. » (*Hist. de Nismes* T. VI, p. 641). A vingt-cinq ans, Cohon étoit prédicateur du roi, et en 1633 évêque de Nimes. Les haines que lui attirèrent ses luttes le décidèrent à permuter avec Hector Douvrier, évêque de Dol, en 1644. Dès 1648 Cohon abandonna l'évêché de Dol, bien humble et bien ennuyeux pour son ambition, à Robert Cupif, évêque de Léon, en échange de quelques bénéfices, notamment du doyenné du Folgoët. Mais cette démission ne fut acceptée par le Pape qu'en 1652, et d'ailleurs Cohon ne discontinua pas de porter le titre d'évêque de Dol, sous lequel il fut connu pendant la Fronde.

« C'est en parcourant les pamphlets des Frondeurs ou *Mazarinades*, que M. Robert a été frappé de l'importance du rôle de Cohon pendant la Fronde. Il partagea la politique de Mazarin, par reconnaissance ou par ambition. Confident intime de Mazarin dès 1648, il resta à Paris, en plein camp ennemi, lorsque la cour se retira à St-Germain. Là, il fit de l'espionnage contre les Frondeurs, et tâcha de soulever, par des pamphlets, le peuple contre le Parlement. Il accuse le coadjuteur de vouloir joindre le commandement temporel au spirituel, et célèbre le désintéressement de son patron Mazarin, qui devait bien rire dans sa barbe de son prétendu dénuement. L'anonymat de

Cohon fut vite percé, et les coups plurent sur lui. On le traita de « comédien dans la chaire, fils d'un cabarettier du pays du Mayne, le plus vitieux de tous les hommes. » Son rôle d'espion ne le mena pas loin. Une de ses lettres à Mazarin tomba entre les mains des Frondeurs. Elle était du 16 février 1649. On l'imprima sous ce titre : *Lettre interceptée du sieur Cohon, cy-devant Evesque de Dol, contenant son intelligence et cabale secrète avec Mazarin.* Cohon y disait, entre autres : « Le Parlement prendra la loi qui luy sera donnée. J'en ai eu revelation par la bouche des chefs, qui veulent bien qu'elle soit secretement communiquée à Monseigneur. Et je la luy descouvre avec un plaisir extrême, ne souhaitant rien au monde avec tant de passion, que de voir ses ennemis abbattus à ses pieds, et convaincus de la grandeur de son courage par les effets de sa clémence. Il faut pour une bonne fois régler l'autorité et la jurisdiction de ces gens de chicane, pour commencer un nouveau règne, dont la gloire et la joye ne soient jamais interrompus . . . » .

« Ce fut une tempête dans Paris. Le *Journal du Parlement* raconte que l'évêque de Dol et l'évêque d'Aire, nommé dans sa lettre, furent mis aux arrêts et gardés en leurs maisons, « pour les empescher de se sauver et observer leurs actions ». Deux conseillers furent commis pour les interroger. Un conseiller au Châtelet, de Laulne, nommé aussi dans la fameuse lettre, fut décrété de prise de corps, mais put s'enfuir à St-Germain. Cohon, interrogé, fut très crâne, et refusa net de répondre, disant « qu'un Evesque ne doit respondre qu'à des subdeleguez du Pape, duquel seul il est justiciable. » L'évêque d'Aire n'eut pas cette fermeté, et désavoua tout commerce avec lui et avec Mazarin. Le *Sixime Courrier de la Fronde* raconta l'événement en vers burlesques. Cohon est censé y dire :

. . . . « Messieurs, au Pape, au Pape !
Je vais dîner ; on met ma nappe.
Adieu, ne m'importunez pas ;
Laissez-moi prendre mon repas. »

« La détention des évêques de Dol et d'Aire provoqua une Assemblée du Clergé qui s'efforça, mais en vain, de leur faire rendre la liberté.

« Cependant, le 11 mars 1649, la paix ayant été signée entre Mazarin et la Fronde, Cohon fut débarrassé de ses gardes.

« Parmi les pamphlets qu'attira sur Cohon sa lettre interceptée, M. Robert reproduit l'*« Advertissement à Cohon, evesque de Dol et de Fraudé, par les Cuistres de l'Université de Paris.* On y trouve quelques renseignements sur l'origine et la jeunesse de Cohon. Mais sont-ils bien historiques ? « Hé quoy, lui disent-ils, ne vous souvient-il plus de votre vie passée, quand votre arrogance et votre gloire vous fit chasser du colege, où l'on ne pouvoit vous souffrir ? La charité des Ecoliers et ceux à qui vous tendiez la main, vous donnerent de quoy vivre dans un grenier en la ruë des Quatre-Vents, chez une fruitière. Là, comme vous estiez fils d'un pauvre savetier, et par conséquent exempt d'apprentissage, vous travailliez en toute seureté, votre père vous ayant laissé sa hotte garnie de toute sorte d'outils nécessaires au mestier. . . . Il est vray qu'en tirant vos rivets aux jours de recreation et de congé, vous estiez d'une conversation assez agréable. . . » Le pamphlet ne recule pas devant l'accusation du crime de fausse monnaie et devant une autre accusation que « les convenances nous font un devoir de retrancher », dit M. Robert. De la part d'ennemis politiques, il ne faut attendre aucune justice. « Nous ne vous blâmons pas pour estre le fils d'un savetier, continue le pamphlet, ce seroit nous mépriser nous-mêmes, qui ne sommes pas sortis de meilleure maison, mais bien de votre negligence, et de votre peu de courage, de ce qu'étant en si beau chemin, vous ayez degeneré si lâchement : en sorte que la postérité ne verra jamais en vous la metamorphose d'un Cuistre en Cardinal ; ce que vous pouviez espérer infailliblement, et qui auroit engagé aux études

beaucoup de pauvres garçons, sous l'espérance d'un pareil honneur, puisque nous sommes dans un temps que la Fortune a fait bien des enfans. Cette fille de bonne maison s'est adonnée à des valets, qui sont parvenus aujourd'hui aux plus éminentes charges et dignitez de la Couronne, vont de pair avec les Bourbons et les Condez, interviennent, signent aux actes et aux traitez les plus importans. » Ces doléances sur la possibilité d'arriver à tout par le seul mérite personnel, n'émanent pas d'une plume démocratique. La Fronde ne fut, d'ailleurs, qu'un syndicat de parlementaires et de grands seigneurs. On opéra, comme toujours, sur le dos du peuple.

« M. Robert reproduit encore une *Nouvelle proposition faite par les Bourgeois de la Ville et Faux-bourgs de Paris, à Messieurs de Parlement, contre la lettre du sieur Cohon, Evêque de Dol*. On y lit : « Pour Mazarin, puisque vous l'avez condamné, nous vous supplions très humblement, Messieurs, de nous en commettre le chastiment. Il y trouvera son avantage, en ce qu'il ne verra point le visage ny la main du bourreau, désirant le coupler avec l'insolent Cohon à la queue d'un cheval, duquel Delaune le Maltotier sera le conducteur ou le chartier, pour leur faire voir les longueurs et largeurs de toutes les rues de Paris. . . »

« La paix de 1649 sauva Cohon des fureurs populaires. Il accompagna la cour à Bordeaux, en 1650, et y prêcha devant le Roi. « Le sujet de la prédication fust sur la Paix, dit une relation du temps, de l'autorité des Roys, et du devoir des sujets envers leurs princes. Il prescha à son ordinaire, avec tant d'éloquence et si doctement qu'il tira des larmes des plus insensibles, avec des cris extraordinaires à la sortie de *Vive le Roy*. »

« Si l'abbaye du Tronchet et l'abbaye de Flaran étaient venues le récompenser de son dévouement à Mazarin et de son éloquence, les Frondeurs redoublèrent d'injures contre lui

après son discours de Bordeaux, témoin l'*Advertissement charitable à M. Cohon, evesque de Dol en Bretagne, et de Fraude en Guyenne*. On attribue à Cohon une défense de Mazarin proscrit par arrêt du Parlement. Elle est intitulée : *Sentiments d'un fidèle sujet du roi sur l'arrêt du Parlement du 29 décembre 1651*. Quand Mazarin revint de l'exil, en 1653, il logea Cohon dans son palais et lui confia l'éducation de ses neveux. Ce fut Cohon qui prononça le discours d'usage au sacre de Louis XIV.

« Cohon, dit M. Robert, n'était pas au bout de ses aventures. Son attachement à la cause de Mazarin devait l'aveugler à ce point que lui, évêque, allait sans la moindre hésitation fouler aux pieds le droit ecclésiastique en un de ses points les plus importants. » Il s'agit de ses démêlés avec le cardinal de Retz, archevêque de Paris, qui avait été arrêté comme l'un des principaux chefs de l'opposition, mais qui était parvenu à s'échapper et qui cabalait auprès du pape. Le parlement de Paris, par un acte d'ingratitude et de platitude tel qu'on pouvait l'attendre de lui, avait, pour plaire à Mazarin, et en dehors de sa compétence, confié au chapitre de Notre-Dame l'administration du diocèse de Paris, comme si le siège archiepiscopal eût été vacant, et avait enjoint au dit chapitre de nommer des vicaires généraux. De son côté, Gondi, du fond de son exil, établit pour ses vicaires généraux les curés de la Madeleine et de Saint-Séverin. On voit d'ici le schisme et le scandale entre ces graves personnages. Cohon, appelé par le chapitre, consentit à faire les ordinations, et l'évêque de Coutances accepta de faire « les saintes huiles ». Ce fut l'abomination de la désolation. Chassebras, curé de la Madeleine, afficha, un matin de 1655, un placard imprimé où Gondi lançait l'interdit sur Cohon et sur l'évêque de Coutances. M. Robert reproduit cette pièce rarissime, où, dans une phraséologie de circonstance, le coadjuteur s'indigne de la violation de son droit, et foudroie ses deux malavisés collègues des peines canoniques. Chassebras faisait suivre de deux

échantillons de sa prose celle de son maître. Ce dévoué serviteur, pourchassé par la police de Mazarin, était réduit à se cacher le jour, et passait la nuit à coller ses affiches.

« La censure portée contre Cohon le mettait donc en fort mauvaise posture, lorsque l'évêque de Nîmes, Hector Douvrier, mourut à point, le 20 juin 1655, pour le tirer d'embarras. Cohon alla trouver le cardinal Mazarin : « J'apprends, lui dit-il, que mon ancienne Epouse est veuve ; comme j'ai sur la conscience de l'avoir quittée, je viens prier Votre Eminence de me procurer le moyen de retourner avec elle. » (Ménard, *Hist. de Nîmes*, tome VI, p. 113. Une fois remonté sur le siège de Nîmes, Cohon n'appartient plus à M. Charles Robert, qui s'exprime ainsi : « Nous regrettons de ne pouvoir tracer ici les dernières et magnifiques pages de la vie de Cohon, qui rachètent si dignement les premières et si pitoyables pages de cette même vie. Mais, nous l'avons dit, c'est à un enfant de Nîmes qu'il appartient d'élever cet arc-de-triomphe au vaillant et éloquent panégyriste du catholicisme que fut Cohon, évêque de Nîmes. »

« Il faut remercier M. Robert d'avoir recueilli et de nous avoir fait connaître des renseignements si curieux sur l'un des évêques les plus remarquables de Nîmes, et d'autant plus digne de notre intérêt que son origine était moins faite pour le progrès de sa fortune.

« M. Robert a montré qu'on peut traiter avec agrément un sujet d'érudition, tout en restant exact et précis. Trop souvent les érudits abusent de la permission d'être ennuyeux. Il semble que leur sec génie s'acharne de préférence aux détails ingrats et rebutants.

« M. Robert écrit plus humainement, et, dût-il ne jamais entrer à l'Institut, je l'engage à ne pas changer sa manière. Ce sera la moralité de ce modeste compte rendu. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 4 juillet 1896.

Présents : MM. Gustave Fabre, *vice-président*, remplaçant M. le président Grotz ; Verdier, Doze, Bondurand, abbé Goiffon, Maurin, Comte de Balincourt, Benoit-Germain, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, *membres résidants* ; Bardon, *secrétaire adjoint*.

Le procès-verbal de la séance du 20 juin est lu et adopté.

Dépôt des publications périodiques des Sociétés correspondantes arrivées dans la quinzaine.

M. le *président* lit une lettre de M. le *secrétaire perpétuel* s'excusant de ne pouvoir assister à la séance de ce jour, qui a lieu à la même heure que la *Distribution des prix du Conservatoire* où il doit faire un rapport.

M. le *Président* exprime ses regrets et ceux de la Compagnie au sujet de la perte de son frère, le colonel Charles Ferry, que vient de faire un confrère des plus sympathiques, M. l'abbé Ferry.

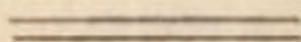
M. Maruéjol demande ce qui a été fait en vue d'un projet formé par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE de se réunir à Nîmes en 1897.

M. le *secrétaire* dit qu'il n'y a rien, dans la correspondance de la quinzaine, relativement à cette question. Une commission est nommée pour suivre cette affaire. Sont désignés pour en faire partie, outre les membres du bureau : MM. Bondurand, Maurin, de Balincourt,

Reinaud, abbé François Durand, Maruéjol, Carrière et Goudard.

M. Maurin lit un compte rendu de l'ouvrage récemment publié par *M. Henri Mazel, correspondant*, intitulé : *La Synergie sociale.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Séance du 18 juillet 1896.

Présents : MM. Gustave Fabre, *vice-président*, remplaçant M. le président Grotz, absent ; Doze, Bondurand, Clavel, abbé Goiffon, Comte de Balincourt, Bardon, Daudet, général Bertrand, *membres résidants* ; Bayle, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications périodiques des Sociétés correspondantes, qui sont arrivées dans la quinzaine écoulée.

L'Académie a reçu, en outre, les hommages suivants :

ABBÉ ALBERT DURAND (professeur au Petit-Séminaire de Beaucaire) : *Etudes historiques sur Saint-Laurent-des-Arbres en Languedoc*. — III. — *La Paroisse*.

CH.-L. FROSSARD : *Généalogie de la famille de Gassion*.

L'Académie délègue MM. Gustave Fabre et Doze pour la représenter à la Distribution des Prix du Lycée, qui aura lieu le 31 juillet, à neuf heures du matin, sous la présidence de M. Bertrand, général de division du cadre de réserve, grand officier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, membre de la Compagnie.

M. le secrétaire communique la dépêche suivante qu'il vient de recevoir de M. Bruquier-Roure, *correspondant* : « Arrive. — » Trouve lettre. — Congrès mai 1897. — Rédigerons programme prochainement. — Provoquons et enregistrerons volontiers ques-

tionnaire Académie. — Lettre suit. » En conformité de ce désir et de ces indications, la Commission spécialement nommée dans la dernière séance pour l'organisation du Congrès dont s'agit devra être convoquée en temps opportun.

À la suite de ces préliminaires, l'Académie entend la lecture annoncée du travail de *M. Bayle, correspondant, sur Deux peintres de l'École Avignonnaise.*

Après l'avis, donné par *M. le président*, des vacances réglementaires, qui dureront pendant les trois mois d'août, septembre et octobre, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 7 novembre 1896.

Les vacances trimestrielles étant expirées, l'Académie a repris le cours régulier de ses séances.

Présents : MM. Simon, président la séance, de conformité avec l'article 34 du règlement, en l'absence de MM. Grotz, *président*, et Fabre, *vice-président* ; Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Mazel, Comte de Balincourt, Bardon, Ducros, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Rocafort, Barral, Maruéjol, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 18 juillet est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications périodiques transmises depuis la dernière reunion par les Sociétés correspondantes.

Sont, en outre, arrivés les ouvrages suivants offerts en hommage à l'Académie :

ALEXANDRE NICOLAI : *Le Mas d'Agenais sous la domination romaine.*

CAMILLE RABAUD : *Les petits prophètes Huguenots avant, pendant et après la guerre des Camisards (1686-1725).*

D^r TROUËSSART : *Note additionnelle sur les mœurs du SCHIZOCARPUS MINGAUDI TRT.*

GALIEN MINGAUD : *Troisième capture de PLATYPSYLLUS CASTORIS et découverte de sa larve sur un jeune Castor du Gardon. — Un moineau polyphone.*

EDMOND FALGAIROLLE : *L'imagination dans les arts et dans les lettres.* (Discours prononcé à la Présidence de la distribution des prix du Collège d'Aubusson, le 2 août 1896)

FERNAND DEVISE : *Des délits contraventionnels.*

FERNAND DEVISE : *De la réforme de la loi du 4 mars 1889 sur la LIQUIDATION JUDICIAIRE.*

PROSPER FALGAIROLLE : *A propos de Florian.*

PROSPER FALGAIROLLE : *La famille de La Farelle au Bas-Languedoc et en Picardie.*

M. le secrétaire fait part à la Compagnie de la distinction accordée à l'un de ses *membres correspondants*. Le Journal officiel du 1^{er} août dernier porte, en effet, la nomination de M. Georges Fabre, inspecteur des forêts, au titre de Chevalier de la Légion d'honneur.

Il ajoute que la Compagnie a perdu un de ses *membres honoraires*, M. Jean-Henri Dautheville, décédé à Montpellier le 11 septembre. Il exprime les regrets que cette mort cause certainement à l'Académie, regrets d'autant plus profonds que l'éloignement et la dispersion des confrères du défunt n'ont pas permis de recevoir à temps l'avis de son décès et l'invitation d'assister à ses obsèques qui ont eu lieu à Nîmes, le lundi 14 septembre, à 3 heures du soir. M. Dautheville a été malheureusement privé ainsi des derniers hommages que la Compagnie est dans l'usage de rendre aux siens.

L'intronisation du nouvel évêque de Nîmes, Monseigneur Béguinot, ayant eu lieu le mardi 8 septembre, à 9 heures 1/2 du matin, l'Académie, conviée, s'est fait représenter à la cérémonie. Les membres de la Compagnie se sont rendus en aussi grand nombre que le permettaient les absences produites par les vacances aux visites officielles qui ont été faites à l'Evêché, le même jour, à 2 heures de l'après-midi, et auxquelles ils avaient été également invités.

M. le secrétaire communique un article de M. A. Molinier, paru dans un récent numéro de la *Revue historique*, qui fait un éloge vif et mérité du nouveau volume de notre confrère, M. Bardou, sur la ville d'Alais.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures à l'ordre du jour.

L'Académie entend d'abord celle de *M. de Balincourt*, qui a pour titre et pour sujet : *Un procès de corporations. — Le collège royal de chirurgie de Montpellier et les maîtres perruquiers de la ville.*

M. Bardon donne ensuite connaissance de son mémoire sur *La fabrique de Vitriol de Saint-Julien-de-Valgalgues (1600-1789).*

M. Clauzel lit enfin les deux sonnets suivants que *M. Chansroux*, correspondant, a adressés à l'Académie.

IMMOLATION !

(SONNET)

Mon cœur, sur ton autel, ô Beauté ! je l'immole ,
Avec le glaive d'or, orné de diamants,
Ces pleurs cristallisés des malheureux amants,
Que nul penser d'espoir ici-bas ne console,

A l'éclat sidéral de tes beaux vêtements
Dont la gaze d'azur dans l'espace s'envole ;
A l'éblouissement de ta blanche auréole
Sur les charbons sacrés ses lambeaux sont fu-
[mants.

Il t'aima ! — Le parfum de son amour s'exhale
Comme ces flots d'encens qu'une main de Vestale
Evapore aux regards de la Divinité ! —

Et tandis que passait sur sa fibre impuissante
Le souffle inspirateur de la divine amante,
Il s'enivra de volupté !

APPARITION !

(SONNET)

Pensive, elle pleurait sur les douleurs humaines
Dans l'immobilité troublante du Destin ;
Les feux de son regard voilé sans être éteint,
Belle elle était parmi les reines.

Je passais : et son geste imposant me retint ;
Mon sang impétueux se figea dans mes veines ;
Et, murmure éthéré, vers les sphères sereines
Sa voix d'or pur monta soudain.

Elle disait ainsi : — « La vie est une épreuve.
» Dans son impur torrent l'âme aimante s'abreuve
» D'innombrables larmes de fiel.

» Au milieu des tourments, qu'aiguise la souffrance,
» Il est doux d'espérer contre toute espérance. »
Et ses beaux yeux fixaient le ciel !

(FIBRES DU CŒUR, poésies. —
Livre III. — *Les Intangibles*.
Suite de Sonnets).

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé dans
les limites de temps ordinaires, la suite en a
été renvoyée à une réunion ultérieure, et la
séance levée.

Séance du 21 novembre 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, Comte de Balincourt. Bardon, Marquis de Valfons, Enjalbert, Reinaud, Daudet, Rocafort, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, *membres résidants* ; Bruguier-Roure, *membre non-résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'il a reçues dans la dernière quinzaine.

Il dépose également l'ouvrage dont son auteur, M. ALPHONSE ARTOZOUL, fait hommage à l'Académie et qui a pour titre : *Biographies Uzétiennes*.

M. Bruguier-Roure remercie la Compagnie et plus spécialement la Commission déléguée de ce qu'elles ont déjà bien voulu faire dans l'intérêt de l'organisation et de la réussite du congrès archéologique projeté, qui doit se tenir à Nîmes en mai 1897. Il annonce pour le mois de janvier prochain la visite de M. DE MARSY, *Président de la Société française d'archéologie*, dans le but de préparer les réunions de ce congrès.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend d'abord la première partie du travail de M. Rocafort sur *L'éducation populaire des adultes en Angleterre et en France*.

M. Daudet communique ensuite des souvenirs intéressants sur *Les anciennes archives de Montmajour*.

Enfin, *M. Mazel* donne connaissance d'une poésie patoise de *M. Louis Bard*, intitulée *La Crisantèmo*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 5 décembre 1896.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Verdier, Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Comte de Balincourt, Bardon, Benoît-Germain, Bruneton, abbé Julien, Enjalbert, Daudet, Rocafort, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques transmises depuis la dernière réunion par les Sociétés correspondantes.

Il dépose les ouvrages suivants offerts en hommage à l'Académie :

LOUIS BASCOUL, *curé à Fons* : *Etude sur la décomposition de la France* (en trois volumes).

I. — *Avant 89.*

II. — *Après 89. — Le paganisme chrétien.*

III. — *Le Christ ou la mort.*

LOUIS DUMAS : *Débit de la Fontaine de Nîmes.*

A. LEGRELLE : *La mission de M. de Rébenac à Madrid et la mort de Marie-Louise, reine d'Espagne (1688-1689).*

M. le *secrétaire* donne lecture de la circulaire ministérielle suivante, qui est relative au 35^e Congrès des Sociétés savantes :

« Paris, le 1^{er} décembre 1896.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT

» J'ai l'honneur de vous annoncer que le Congrès des Sociétés savantes sera ouvert à la Sorbonne, le mardi 20 avril prochain, à

deux heures précises. Ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 avril.

» Le samedi 24 avril, je présiderai la séance générale de clôture, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

» La circulaire du 15 juin dernier, que je rappelle à toute votre attention, vous a fait connaître le programme des questions qui seront discutées et les conditions imposées pour prendre part aux réunions. Les travaux étrangers au programme pourront aussi être présentés au Congrès, s'ils ont été APPROUVÉS PAR LA SOCIÉTÉ SAVANTE DONT ILS ÉMANENT.

» Vous voudrez bien, Monsieur le Président, me désigner, POUR LE 30 JANVIER, DERNIER DÉLAI, les Délégués qui se seront inscrits, et me signaler leurs communications écrites ou verbales. Il est indispensable que je reçoive, AVANT CETTE MÊME DATE (*1^{er} Bureau du Secrétariat et de la Comptabilité*), le manuscrit IN EXTENSO des mémoires relatifs aux études *historiques, philologiques, archéologiques, économiques et sociales* proposées par MM. les Délégués de votre Société, et seulement l'analyse détaillée du sujet dont ils désirent entretenir le Congrès, s'il s'agit d'une communication verbale.

» Les sections des Sciences et de Géographie historique et descriptive accueilleront, vous le savez, à défaut du texte complet, un résumé, à la condition toutefois que ce résumé soit assez complet pour permettre de se rendre compte du travail et des développements qu'il comporte. Mais il demeure bien entendu que les auteurs désireux de bénéficier d'une insertion totale ou partielle dans l'un des Bulletins du Comité devront remettre au Président de la séance, aussitôt après la lecture, leur manuscrit *ne varietur* et, s'il y a lieu, les dessins ou planches.

» Ces renseignements permettront aux membres du Comité d'établir un ordre du jour, où les questions de même nature seront

groupées dans une même séance, et de se préparer à prendre part à la discussion, s'il y a lieu.

» Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de vouloir bien, par un avis spécial et très explicite, communiquer le plus tôt qu'il vous sera possible ces dispositions aux membres de votre Société.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.*

Pour le Ministre et par autorisation :

*Le Directeur du Secrétariat et
de la Comptabilité,*

CHARMES.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre honoraire. Elle a lieu d'acclamation au profit de M. *Gaston Darboux*, un compatriote, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Paris, Officier de la Légion d'honneur.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie examine avec grand intérêt les vues principales de Montpellier-le-Vieux, dessins et photographies, et entend le travail sur ce sujet de M. le docteur *Mazel*. D'après ce confrère, la dénomination de ce pays s'expliquerait par ce fait que des bergers de la ville de Montpellier seraient anciennement allés séjourner et s'établir dans cette nouvelle région à laquelle ils auraient porté le nom de leur lieu d'origine.

M. *Maruéjol*, la lecture terminée, a demandé la parole pour contester cette explication. D'après ce dernier, l'étymologie serait beaucoup plus ancienne, plus naturelle et plus simple. Les noms des lieux ne seraient le plus souvent que des qualificatifs, pouvant, par suite, se trouver et se trouvant réellement en plusieurs endroits. Laissant de côté les calembours faciles que les populations s'amu-

sent à faire avec ces noms, comme celui de *mons puellarum* pour Montpellier, M. Maruéjol fait dériver, avec les modifications successives et ordinaires, cette appellation de *Mons*, *mont*, *montagne*, et de *podium*, *pierre*, *podelium*, *pedellum*, *pelellum* : *mont* ou *montagne* avec des *rochers*, pléonasme, du reste, acceptable.

M. Rocafort donne ensuite connaissance de la fin de son travail sur *l'Education populaire des adultes en Angleterre et en France*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 19 décembre 1896.

Présents : MM. Grotz, *président*; Lenthéric, Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Marquis de Valfons, abbé Julien, Reinaud, Allard, Daudet, Rocafort, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, *membres résidants*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait transmettre dans la quinzaine écoulée.

Il y joint les hommages suivants offerts à l'Académie :

ADOLPHE ROUX : *Mon Journal* (1880-1896). — *A mes enfants*.

ED. PIETTE : *Etudes d'Ethnographie préhistorique*. — II. *Les plantes cultivées de la période de transition au Mas-d'Azil*.

CH.-L. FROSSARD, *correspondant* : *La réforme en Béarn*. — *Nouveaux documents provenant du Château de Salies*.

CH.-L. FROSSARD, *correspondant* : *Notes et renseignements*. — *Minéraux pyrénéens*. — *La minéralogie de la France et de ses colonies*, par A. LACROIX (Tome I. — I^{re} partie).

CH.-L. FROSSARD, *correspondant* : *Minéraux pyrénéens*. — *La minéralogie de la France et de ses colonies*, par A. LACROIX. (Tome I. — II^e partie; et Tome II. — I^{re} partie 1896)

M. Maurin, *bibliothécaire-archiviste*, infor-

me l'Académie que la reliure et l'agencement de la bibliothèque rendu nécessaire par son augmentation rapidement croissante pourraient entraîner une dépense immédiate de 400 à 500 francs. Il ne veut pas engager aussi fortement les finances de la Compagnie sans l'en aviser et lui en demander l'autorisation. Sur la proposition de *M. le secrétaire*, la solution de cette question est renvoyée à l'examen de la Commission des finances, laquelle aura pour mission d'apurer les comptes de l'année qui s'achève. Sont adjoints au bureau pour en faire partie *MM. Clavel, de Balincourt et Bruneton*.

Comme suite à la nomination de la Commission de comptabilité, *M. le secrétaire* demande qu'on procède à la désignation de la Commission de publication. L'Académie se range à cet avis et appelle à en faire partie, outre le bureau, *MM. Bondurand, Daudet, Maruéjol, et l'abbé Delfour*.

M. le secrétaire communique la lettre qu'il a reçue de *M. Gaston Darboux* et par laquelle celui-ci remercie l'Académie de son élection au titre de *membre honoraire* qui a eu lieu dans la séance précédente.

FACULTÉ DES SCIENCES DE PARIS

CABINET

du

DOYEN

—

« Paris, le 8 décembre 1896.

» MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« J'ai déjà l'honneur d'appartenir à bien des
» Sociétés et Académies de différents pays.
» Vous comprendrez, j'en suis sûr, mieux que
» personne quel prix j'attache à la nouvelle
» que vous voulez bien m'annoncer et au
» témoignage d'estime que je reçois dans
» ma ville natale, de compatriotes auxquels
» m'attachent tant de liens d'affection et de
» vive reconnaissance.

» Veuillez vous faire mon interprète auprès
» de l'*Académie de Nîmes* et agréer pour
» vous même, monsieur le secrétaire perpétuel,
» l'assurance de mes sentiments de haute
» considération.

» G. DARBOUX. »

M. le secrétaire donne connaissance de la
circulaire ministérielle suivante :

« Palais-Royal, le 6 décembre 1896.

» MONSIEUR,

» Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'an-
noncer par ma circulaire du 31 mai 1896, un
arrêté ministériel fixe au mardi *20 avril 1897*
l'ouverture de la 21^e session des sociétés des
Beaux-Arts des départements.

» Les séances auront lieu du mardi 20 au
vendredi 23 avril. La séance générale est fixée
au 24 avril.

« Les manuscrits seront reçus à la Direction
des Beaux-Arts, rue de Valois, n^o 3, jusqu'au
31 janvier 1897 inclusivement. Passé ce
délai, aucun travail ne pourra être soumis à
l'examen du Comité. J'ajoute que les travaux
comportant des pièces justificatives, qui
seraient adressés dans le délai prescrit, sans
que les pièces en question fussent jointes au
mémoire proprement dit ne seraient pas sou-
mis au Comité. Certains auteurs ont estimé
pouvoir retarder l'envoi des annexes ou
appendices à leur texte. Le Comité a jugé que
cette façon de procéder constituait un abus
qu'il importe de faire cesser. C'est donc la
copie intégrale des mémoires proposés par
leurs auteurs qui doit être parvenue à la
Direction des Beaux-Arts le 31 janvier 1897 au
plus tard.

» Les auteurs sont également prévenus que,
désormais, les copies de pièces inédites jointes
aux mémoires soumis à l'examen du Comité

devront être authentiquées, soit par les directeurs des dépôts d'archives, soit par les notaires, soit par les propriétaires des papiers communiqués.

» Le grand nombre des communications m'oblige à rappeler aux auteurs qu'il leur est accordé vingt minutes au plus pour lire ou résumer leurs travaux. *Les mémoires qui, à l'impression, exigeraient plus de vingt pages du format du compte rendu devraient être l'objet de suppressions qui seraient demandées aux auteurs avant la mise sous presse.*

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« *Le] Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

» Pour le Ministre et par autorisation :

» *Le Directeur des Beaux-Arts,*

» H. ROUJON. »

« N. B. Chaque année, les auteurs des mémoires acceptés par le Comité et insérés dans le compte rendu de la session demandent à la Direction des Beaux-Arts l'autorisation de faire des tirages à part de leurs travaux. MM. les auteurs sont prévenus qu'ils peuvent traiter, pour les tirages à part, avec l'éditeur du compte rendu, sans que la Direction des Beaux-Arts ait à intervenir en aucune manière dans ces négociations. Il ne sera donc pas répondu aux lettres des collaborateurs du Comité qui auraient traité à cette question. — Les tirages à part ne sont livrables aux auteurs qu'après l'achèvement et la distribution du compte rendu de la session. »

Enfin, *M. le secrétaire* fait connaître que la 25^e *Séance anniversaire* de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES a lieu ce jour même et à cette heure. Cette coïncidence ne lui a pas permis non plus qu'à ses confrères de répondre à l'invitation qu'ils avaient reçue d'y assister. Il s'est empressé d'écrire à M. le Président de cette Société pour lui offrir l'expression des excuses et des regrets causés par cette absence.

Il est décidé que, pour les visites officielles du 1^{er} janvier, les membres de la compagnie qui seront, du reste, convoqués à cet effet, en temps utile, se réuniront à la mairie à une heure de l'après-midi.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures annoncées.

L'Académie entend d'abord le rapport suivant de *M. Gustave Fabre* sur les *Chants d'une âme*, poésies de *M. Raymond Février*, correspondant.

« Voici le troisième volume que l'un de nos aimables et distingués correspondants, *M. Raymond Février*, offre au public lettré. Des vers, des vers encore, des vers toujours, et l'inspiration ne me paraît pas épuisée. Il y a dans ce recueil, comme dans les deux précédents, un souffle pur, un élan généreux, une haute moralité dont je remercie pour ma part très sincèrement le poète. Alors que de nos jours trop souvent le talent sert de véhicule aux passions délétères, n'est-ce donc rien qu'une muse pudique, soucieuse de la conscience et tributaire de la vertu ? Le mal a ses hérauts, ses bardes, ses apôtres ; saluons avec gratitude les apôtres, les bardes et les hérauts du bien.

» J'ajoute que la gratitude a d'autant plus sa raison d'être, quand ces représentants du bien la chantent en véritables poètes et quand, à l'ambition de faire entendre une saine parole, viennent se joindre l'inspiration qui l'orne et le talent qui l'embellit. Or c'est certainement le cas pour l'œuvre qui nous occupe ce soir. Une facture habile et expérimentée s'y trouve heureusement unie à l'élévation de la pensée ; puisqu'il s'agit de chants, même de chants d'une âme, c'est quelque chose que l'oreille y ait sa part comme le cœur.

» Ce qui me frappe tout d'abord dans ce recueil, c'est la variété des genres. Hymnes, sonnets, ballades et nocturnes, *M. Février* aborde avec aisance toutes ces façons de traduire ses délicates impressions.

» Je ne suis pas moins étonné de la diversité des mètres et des rythmes. L'alexandrin, le vers de dix syllabes, les rimes redoublées ou entrelacées ou suivies semblent également habituels et familiers à notre auteur. Je remarque en particulier une *Berceuse* dont la coupe rappelle avec un vrai bonheur Remy Belleau dans ses stances d'*Avril* et Ronsard dans sa chanson de *Marie*.

» Ce qui provoque enfin ma juste sympathie, c'est le nombre considérable de pièces largement venues, de vers harmonieux, de strophes bien frappées. Vous les citer serait trop long; je n'ai d'ailleurs qu'à vous rappeler deux fragments, lus à la séance publique et écoutés par l'auditoire avec une faveur marquée : *Les Cils* et *Les deux amours*. Mais je veux cependant vous signaler une pièce qui est, à mon avis, la perle du recueil :

DOUCES CHOSE\$

Quand une mère, prompte à calmer nos douleurs
Et nos sanglots parfois sans cause,
De ses tendres baisers sèche nos jeunes pleurs,
Pleurer est une douce chose.

Quand une femme aimante, au beau regard profond
Où l'azur du ciel se dépose,
Compatit aux chagrins que les hommes nous font,
Souffrir est une douce chose.

Quand un essaim d'enfants rieurs, les yeux lui-
[sants,
La lèvre en fleur comme une rose,
Mêle une fraîche aurore au soir de nos vieux ans,
Vieillir est une douce chose.

Quand Dieu fait resplendir à l'heure du trépas,
A travers la paupière close,
L'enchantement du jour qui ne s'éteindra pas,
Mourir est une douce chose.

» Cette citation suffira, j'en suis sûr, pour légitimer mon impression sur cette œuvre excellente, dont le grand mérite, à mon sens, est justement d'être un élan, de jaillir d'un cœur généreux, de répondre enfin à ce titre que l'auteur a voulu lui donner : *Chants d'une âme.* »

M. le général Bertrand communique son étude sur *Les Turcos.*

Enfin, M. Bondurand donne connaissance de l'Avant-propos qu'il a écrit pour la publication par lui projetée de *La Taula del possessorî de Nismes (1479).*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

